



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Université Larbi Tébessi - Tébessa
Faculté des Sciences et de la Technologie
Département d'Architecture

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de master
en Architecture

Option : Architecture, ville et patrimoine

Etude analytique de l'habitat colonial

SOUK-AHRAS

Elaboré par :

➤ *Menasria Amira*

Encadre par :

Mr Laid Hichem

Année universitaire 2014/2015



Remerciements

- *je tiens à remercier tout d'abord le Dieu tout puissant de nous 'avoir donnée la force d'élaborer ce modeste travail*
- *je tiens à remercier aussi mon directeur de recherches **LAIH HICHEM** qui a très volontiers accepté d'être le promoteur de ce projet ; pour sa patience, et surtout pour sa confiance, ses remarques et ses conseils, sa disponibilité et sa bienveillance ; sa grande connaissance dans le domaine, ainsi que son expérience, ont joué un rôle important dans la conception de ce travail Qu'il trouve ici le témoignage de nos profondes gratitudees.*
- *A tous nos enseignants qui nous ont initié aux valeurs authentiques, en signe d'un profond respect et d'un profond amour.*

Merci à vous



Dédicæ

je dédie ce travail,

A celle qui a attendu avec patience les fruits de sa bonne éducation, à ma mère.

A celui qui m'a permis d'atteindre ce niveau d'étude et qui a contribué à ma réussite, à mon père.

Mes vifs remerciement a mes chers frères pour leurs soutien : Amir et Chahine à ma tendre tante KHADIDJA : qui représente pour moi la source de tendresse et l'exemple de dévouement qui n'a pas cessé de m'encourager durant tout mon cursus.

A Toute ma famille.

A mes très chères copines qui ont partagé avec moi tous les moments mémorables et agréables pendant 6 ans de ma vie Selma, Sara, Rym , Wissem et Salima...

À tous mes professeurs, et tout ce qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation et

L'accomplissement de ce travail

Aux personnes qui m'ont toujours aidé et encouragé. spécialement à monsieur Seddik

A tous ceux qui ont participés de près ou de loin a la réalisation de ce travail, que Je n'ai pas cites mais qu'ils sont dans mon cœur.

Sommaire

-Dédicace	
- Remerciement	
- Sommaire	
- Introduction générale	01
- Problématique	02
- Hypothèse	03
Chapitre I: L’habitat colonial en Algérie	
- Introduction	04
- 1- La ville coloniale en Algérie:	05
- 2- La Création des villes coloniales en Algérie (1830 -1870) :	05
- 2.1- Le Corps du génie militaire responsable des premières réalisations	05
- 2.2- Un projet territorial	06
- 2.3- La structure urbaine des créations coloniales en Algérie	06
- 2.3.1- La forme des lotissements	06
- 2.3.2- Le plan d’ensemble	07
- II- Les éléments caractérisant l’espace de formation colonial	16
- 1-Coté urbanistique	16
- 2- Coté architectural	16
- III-l’habitat colonial au lendemain de l’indépendance	17
- Conclusion	18
CHAPITRE II: Présentation de la ville de Souk-Ahras	
- INTRODUCTION:	19
- I- Contexte Historique	19
- I – 1 Souk-Ahras à l’époque romaine:	20
- I-2 Souk-Ahras après l’époque msutmane	20
- I-3 Souk-Ahras à l’époque coloniale	21
- II- Situation Geographique Et Limites De Souk-Ahras	21
- II- 1 Situation à l’échelle nationale: Souk-Ahras, point de passage entre l’Algérie et la Tunisie.	24
- II- 2 Situation géographique de la commune de Souk-Ahras dans le territoire de la wilaya	24
- III- la population de souk-ahras en composition sociale et demogràphioue	26
- III-1 Constitution et évolution démographique de la population durant la période coloniale	26

- III- 2 Un fort afflux démographique à la période postcoloniale (de 1966 à aujourd'hui)	27
- IV- principales etapes de l'évolution urbaine de souk-ahras	29
- IV -1 Evolution urbaine à l'époque coloniale : Du village à la ville	29
- IV-2 Evolution urbaine de la ville à l'époque post-coloniale	32
- IV-2-1 Période entre 1962 et 1973	32
- IV-2-2 Période entre 1973 et 1986	34
- IV-2— 3 Période de 1986 à aujourd'hui	34
- CONCLUSION:	38

CHAPITRE III: Casd'étude

- Introduction	39
- I- La localisation du centre-ville colonial dans la ville	40
- II- Etat Physique Du Centre-Ville Colonial	43
- II - 1 Un état physique en déperissement	43
- II- 2 Un bien meilleur état issu de certaines rénovations	44
- II-3 La qualité urbaine et esthétique au centre-ville colonial	46
- II -3-1- Une composition urbaine et une image modestes au centre	46
- II-3- 2 Le centre concentre les plus faibles gabarits de la ville	47
- II -3- 3 Une vieille trame viaire pour des flux de circulation intenses	48
- III - Le Centre-Ville Colonial, Espace Aux Multiples Fonctions	49
- III- 1 La fonction résidentielle, première vocation du centre à sa création	49
- III- 1-1 Dominance de habitationcolonial	49
- III- 1-2 L'existence de quelques habitations traditionnelles au centre	50
- III - 1-3 Les typologies de l'habitat au centre: Une dominance de l'habitat collectif :	50
- III- 1- 4 Des densités élevées au centre	52
- III -2 Le centre colonial, un lieu de concentration des fonctions tertiaires par excellence	52
- III - 2-1 Le commerce, une fonction indissociable du centre	52
- III- 2- 2 Le centre-ville colonial, foyer de la vie administrative	54
- III - 2-3 Les activités de service et de distribution	54
- III -2-4 Présence notable des activités libérales	54
- III- 3 Le centre colonial premier pôle de la vie culturelle et sociale de la ville	55
- III - 4 Des lieux de détente et de loisirs limités au centre	56
- III- 4 a) Les places du centre	56
- III - 4- b) Le jardin public, un lieu de détente favori de la population âgée	57
- III- 4- e) Les innombrables cafés du centre	57
- III- 5 La vie culturelle est aussi présente au centre	58
- III - 6 Scolarisation et enseignement au centre	58
- IV -une modification observe au centre-ville colonial	59
- V- les modifications physiques marquent le paysage urbain	59

- V-1 les diverses formes de la transformation physique	59
- VI -Les tendance de la transformation des activités au centre	63
- VI -1 une transformation des activités marquée par la diversiction et la spécialisation	63
- VII: Les motivations des transformations au centre –ville colonial	63
- CONCLUSION	64
- CONCLUSION GENERAL	65
- Liste des cartes	
- Liste des figures	
- Liste des photos	

Introduction générale :

Les villes, les quartiers et même les centres villes sont l'objet d'une évolution permanente et nécessitent souvent une adaptation qualitative de leur évolution. Cependant, si l'évolution des périphériques a été très apparente ; celles des centres villes a été plus timide. Les décennies qui viennent de s'écouler ont été caractérisées par de profonds bouleversement des villes, résultat de l'urbanisation accélérée qu'elles ont subi et qui surtout façonné leur périphériques ou se sont implantés les différents programmes de logements, d'équipement et d'infrastructures, faisant ainsi apparaitre clairement leur évolution soit par l'éclatement de leurs tissus ou par la densification de leur cadre bâti donnant ainsi un renouvellement continu à leur morphologie et leur visages.

Les centres villes connaissent aujourd'hui un dépérissement apparent de leur contenu. L'intérêt qui c'est surtout porté sur les périphériques des villes durant les dernières décennies a fait que les centres villes et les anciens quartiers s'en trouvent négligés. Cependant, les dernières années semblent marquer un certain regain d'intérêt particulièrement pour la question des centres villes ou l'abondance des recherches et la multitude des publications en sont témoins.

De la dégradation, a la réhabilitation, aux préoccupations de sauvegarde et de la protection du patrimoine, au problème de congestion et de régénération, pour ne citer que ces derniers, on peut même s'avancer à dire que les centres villes ont été abordés sous des facettes diverses révélant toutes des aspects aussi intéressants les unes que les autres. Cependant, ceci s'applique à la question des centres villes a l'échelle internationale, mais qu'en est-il de l'intérêt pour les centres villes en Algérie? Qu'elles sont les préoccupations actuelles suscitées par nos centres villes ?

Les préoccupations se posent surtout pour les médinas et les centres villes coloniaux qui constituent en réalité les deux grands types représentatifs des centres de nos villes de par leur ancienneté. Ils posent surtout des problèmes de sauvegarde et de protection du patrimoine ainsi que dégradations inquiétantes du cadre bâti et des conditions de vie de leurs habitants, auxquels vient s'ajouter le problème des congestions qui se pose avec de plus en plus d'acuité. Cependant, si les préoccupations relatives aux médinas ont été l'objet de divers intérêts de la part des chercheurs, celles des centres villes coloniaux n'ont été abordées que très timidement et sont restées, pour la plupart des écrits, au stade description.

Problématique :

Il est important de signaler que les centres villes coloniaux constituent l'essentiel des centres de nos petites et moyennes villes. Ce qui argumente l'intérêt que porte cette recherche pour ces derniers. Anciens villages coloniaux dans leur majorité, cet héritage urbain de l'époque coloniale présente aujourd'hui, par sa morphologie et son état physique en perpétuelle dégradation, des qualités souvent médiocres. Il souffre d'un manque d'entretien apparent ainsi que des effets d'une congestion de plus en plus aigüe favorisé généralement par l'absence de fluidité spatiale due en grande partie à la difficulté, autre fois méconnue, de la circulation.

Ayant pris naissance peu d'années après l'arrivée des colons, précisément durant l'année 1853 sur un site vierge peu éloigné de l'emplacement de la ville romaine, l'exemple de centre-ville colonial de Souk-Ahras est illustrant. Ancien village colonial de près de 5.000 habitants, cet embryon d'agglomération s'est développé pour donner naissance à la ville actuelle de Souk-Ahras. Ville moyenne d plus de 100.000 habitants, Souk-Ahras a connu, au fil des années, diverses extensions urbaines qui ont façonné sa topologie et qui ont permis à l'ancien noyau colonial d'occuper aujourd'hui une place de choix son seulement par rapport à sa position géométrique centralisée mais aussi par rapport à l'importance de sa dynamique fonctionnelle.

Aussi paradoxalement que cela puisse paraître, cette situation privilège, produit logique d'une transformation urbaine caractérisé, contraste avec l'état physique actuel du centre-ville. Les problème de dégradation de son cadre bâti, de son cadre de vie et de son aspect général marqué par une morphologie simpliste traduite par de modestes gabarits et par une architecture stagnante et non évolutive nuancent clairement avec la place de choix acquise.

Cependant, un regain d'intérêt semble s'installer ces dernières année il s'agit d'un phénomène de transformation rapide et apparent du cadre bâti qui attire l'attention et suscité l'interrogation.

Reconstruction des vieilles bâtisses démolies, Constructions en hauteur de certaines autres, sont les opérations de renouvellement entreprises par les différents intervenants. Les prémices du nouveau paysage qui se distinguent de l'ancien cadre bâti du centre-ville dénudent d'avantage dépérissement qui le caractérise. Ces transformations ne se limitent pas seulement au cadre bâti, mais touchent aussi certaines activités di centre-villeà travers la transformation d'usage de certains locaux et habitations.

Donc Notre problématique est construite donc sur la base de l'analyse de l'habitat colonial et les transformations qu'il a subi ainsi que les multiples fonctions du centre-ville

C'est dans cette optique que notre recherche va s'inscrire pour pouvoir répondre aux questions suivantes:

- 1- Quel sont les caractéristiques de l'habitat colonial a Souk-Ahras ?
- 2- Quelles sont les transformations introduites dans le centre-ville colonial

Hypothèses :

-Pour bien évoluer le phénomène de transformation il faut déterminer l'ampleur de ce phénomène à travers l'analyse de ses impacts.

-La description et l'analyse de l'habitat et le centre-ville colonial de Souk-Ahras fait apparaître diverses formes de transformation

INTRODUCTION:

Depuis la découverte de nouveaux continents par les Européens au XVème siècle, les puissances européennes ont conquis des territoires et fondé des colonies"1. Ces différentes conquêtes ont conduit progressivement à l'apparition et au développement des villes coloniales. Cette situation a été intimement liée à l'expansion mondiale de la civilisation européenne.

En effet, pendant la renaissance, les réalisations urbanistiques et architecturales dans les territoires d'Outre-mer devenaient beaucoup plus importantes que celles entreprises dans les pays conquérants. Ainsi, l'urbanisme européen se faisait exporter du moment qu'en Europe existait déjà les villes et les aménagements territoriaux créés au Moyen Age, qui suffisaient aux besoins de la société de la Renaissance et n'étaient modifiés qu'en partie. Dans le reste du monde, en revanche, les conquérants et les marchands européens trouvaient un immense espace vierge, où ils pouvaient mettre en œuvre de nouveaux et vastes

I- La ville coloniale en Algérie:

.1- Les villes coloniales (structure) :

Principalement, les nouvelles fondations coloniales étaient composées d'un réseau de ville appelé communément "ville coloniales", pour lesquelles on devait suivre le modèle européen du début du XIX^{ème} siècle et dont les règles provenaient de la tradition médiévale et de la culture de la renaissance ainsi que l'esprit de régularité géométrique qui constitue une habitude générale et une exigence première de la technique productive.

La combinaison de ces facteurs produit un nouveau type de ville dont les caractères originaux dans la fondation d'une ville sont basées sur une Traza: un plan d'urbanisme à deux dimensions au lieu de trois. Ignorant le niveau que la ville atteindra dans son développement, on devait pouvoir agrandir le plan en échiquier dans toutes les directions. Toute adaptation au caractère des lieux était interdite l'autorité du conquérant.

En conclusion, le modèle en échiquier qui est la principale caractéristique des villes coloniales fondées au XIX^{ème} siècle dans le monde, était déjà conçu par les Espagnols au XVI^{ème} siècle pour tracer les nouvelles villes de l'Amérique centrale et méridionale. Il a été repris et pour la colonisation de l'Amérique septentrionale. Cette nouvelle culture scientifique considérait ce modèle comme un instrument très général, applicable à n'importe quelle échelle : pour dessiner une ville, pour partager un terrain agricole ou bien même pour marquer les frontières d'un état.

Ainsi, on peut conclure et dire que les principes généraux qui ont caractérisé les villes coloniales révèlent plus clairement le caractère des mécanismes importés d'Europe. De plus, en imposant ces principes même, les Européens ont pu affirmer leur domination dans toutes les parties du monde.

.2- La Création des villes coloniales en Algérie (1830 -1870) :

2.1- Le Corps du génie militaire responsable des premières réalisations : Étant donné que le sort des villes coloniales fondées en Algérie était confié au génie militaire, la création de réseau de villes répondait en premier lieu à un objectif militaire. Les plans de ces villes étant établis par le corps technique des ingénieurs du génie militaire, donnait à ces derniers l'ultime occasion d'intervenir dans le champ de l'urbanisme et l'aménagement.

Chapitre I: L'habitat Colonial en Algerie

2.2- Un projet territorial :Entre 1830 et 1870,des travaux réalisés concrétisaient le projet territorial sur l'ensemble du pays, projet basé sur la mise en place d'un réseau de villes turques transformées ,de centres de colonisation nouveaux, de villages et de routes les reliant.Jusqu'à 1840, on hésitait dans la politique de colonisation entre une occupation restreinte du pays, étant le choix de certains dirigeants et l'aspiration d'autres pour la conquête totale.

Appelé comme gouverneur, en 1840, le Maréchal "Bugeau" propose de créer de véritables villes sur l'ensemble du territoire pour servir de bases militaires. Il fixe alors un arrêté des règles concernant la concession des terres et les créations des villes.

C'est au gouverneur général qui dépendait du ministère de la guerre que reviennent les décisions nécessaires à la formation des centres et des villes. Le service de génie en tant que corps technique est chargé des plans d'alignement et de leur mise en œuvre. Il est aussi responsable des travaux militaires et des travaux civils indispensables pour la colonisation : barrages, ponts, conduites d'eau.

En effet, le service du génie devait à la fois présenter un plan d'alignement et de Distribution puis procéder aux premiers travaux : pavage des rues, plantation, alimentation en eau, réseau d'égout, construction du mur d'enceinte et des portes, distribution des concessions et parfois même construction des équipements publics et de logements pour les colons.

Cette prise en charge de la réalisation du projet sur le terrain obligeait les ingénieurs du génie à prendre en compte les contraintes de la gestion dans la conception même du dessin urbain. Jusqu'au milieu du XIXème siècle, le consensus sur la forme de la ville et sur les méthodes pour la produire évoluaient peu. Régularité, symétrie et simplicité étaient les principes fondamentaux des tracés de villes ou des extensions urbaines.

2.3- La structure urbaine des créations coloniales en Algérie :

- La forme des lotissements: Trois éléments particuliers caractérisent les tracés retenus pour les lotissements coloniaux en Algérie:

A. Le dessin d'ensemble du centre de colonisation:Les établissements urbains réalisés en Algérie sont tous précédés d'un plan d'ensemble dessiné. Ce sont des « *villes à Plan* ». Le plan général fait référence à des caractères classiques de la ville, à des règles de forme et de dimensionnement issues des traités d'architecture de la Renaissance. Il est déterminé par le tracé de l'enceinte et le dessin de la ville à l'intérieur de ces limites. La construction d'une enceinte,

Chapitre I: L'habitat Colonial en Algerie

hormis son rôle de défense, est un moyen d'homogénéiser la structure de la ville par la régularité de sa figure.

B. La répartition des séries d'équipements dans les villes comme sur le territoire :

Le deuxième élément concerne la série d'équipements répartis sur la ville et sur le territoire selon des règles bien déterminées. Chaque équipement possède une situation précise dans la ville. Les emplacements des équipements sont en même temps interchangeables. L'utilisation du damier permet de remplacer un équipement par un autre. Ainsi, les métropoles bourgeoises du XIX^{ème} siècle se construisent autour d'une nouvelle réalité qui est la société civile. La ville est à la fois un centre territorial, une capitale politique et une métropole commerciale. A ces trois éléments spécifiques correspondent des équipements civils organisés en système sur tout le pays.

C. La conception du découpage du sol présente dans le tracé des quartiers militaires :

Le troisième élément est propre à la notion de ville coloniale. Ce sont en premier lieu des villes militaires, des villes de garnison. Elles deviennent quelques années après leur création, des centres de colonisation comprenant deux quartiers : civil et militaire. Ces deux entités fonctionnent sur des principes différents mais doivent cependant être reliées l'une à l'autre.

-En conclusion, le premier élément concernant l'analyse des plans des villes fait référence à l'image classique de la ville du XIX^{ème} siècle ; tandis que les deux autres éléments (la série d'équipement et la séparation ville militaire/ville civile) correspondent déjà à l'image de la ville abstraite et statistique, répartissant des fonctions sur un sol sans qualité. La ville classe, ordonne et redistribue.

-Ces trois éléments qu'on vient d'évoquer semblent dicter les grands traits des formes qu'alliaient prendre les différentes créations coloniales (villes, villages et quartiers) en Algérie. Dans le point qui va suivre, nous allons essayer d'analyser plus profondément chacun de ces éléments.

- Le plan d'ensemble :

A. Recommandation concernant le plan de la ville : Les ingénieurs du génie devaient se rapprocher le plus possible d'une figure régulière pour tracer le périmètre de la ville, ce qui permet d'obtenir une enceinte régulière et une trame orthogonale.

L'élément du programme de la ville représenté par l'enceinte permet de la défendre, de l'ordonner et de distinguer l'ordre intérieur du désordre de la campagne.

Chapitre I: L'habitat Colonial en Algerie

L'enceinte peut servir de promenade composant ainsi le paysage de la ville. Sur le plan économique, elle permet de conserver les prix fonciers à un certain niveau pour les sols situés à l'intérieur des murs.

-Le tracé général de la ville :

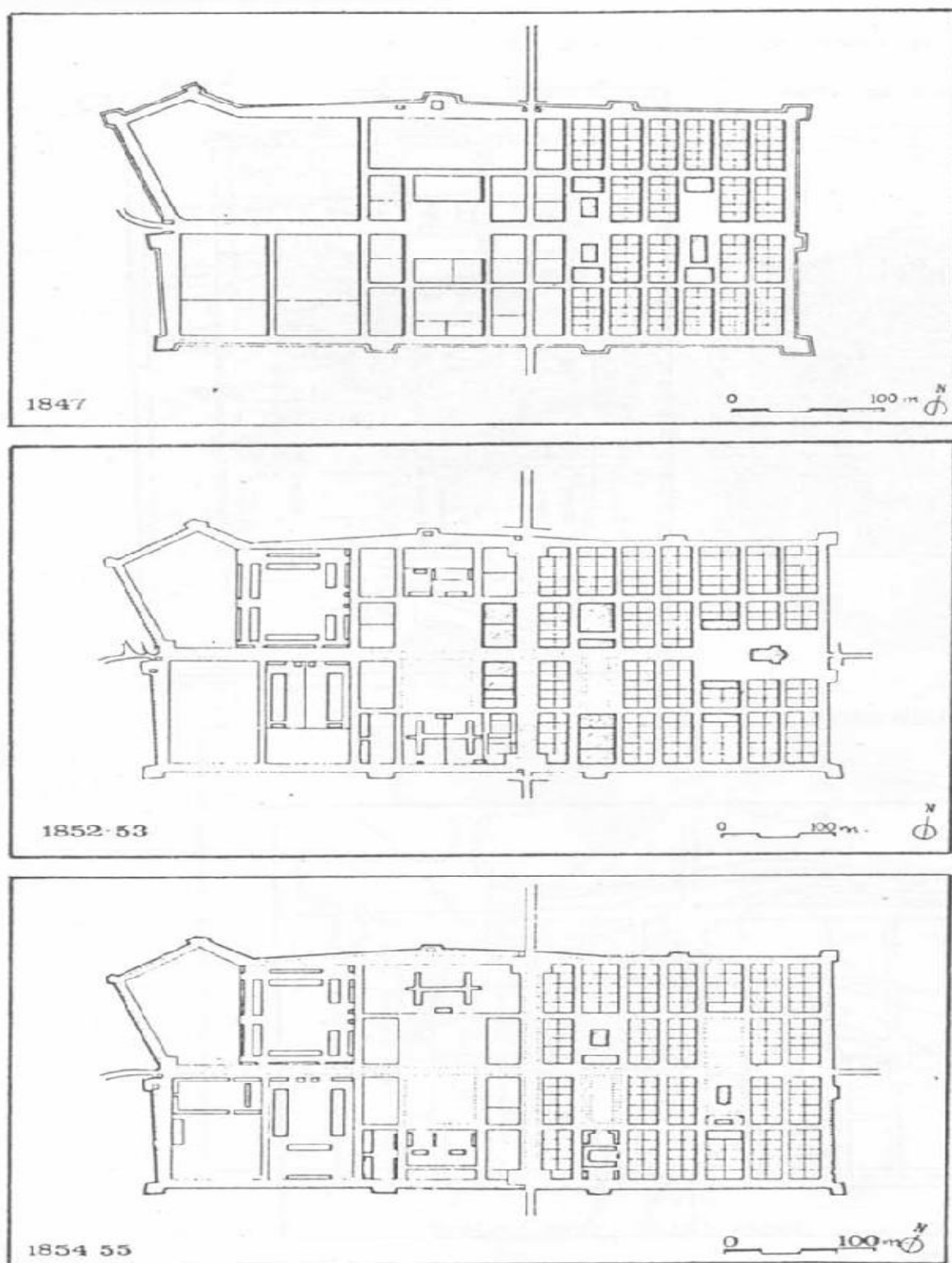
En ce qui concerne le tracé général de la ville, le schéma de la croix Nord-Sud, Est-Ouest domine dans la totalité des plans ; tant pour les villes transformées que pour les centres créés....Seules les villes situées en bordure de mer ou présentant un site très possèdent un plan structuré suivant un seul axe.

Un détail important pour les ingénieurs du génie, est de placer systématiquement les portes dans l'axe des voies principales. Dans plusieurs villes, les projets sont revus pour changer l'emplacement de la porte ou bien pour rectifier le tracé de la rue. Le cas contraire crée un aspect désagréable non nécessité par les conditions de la défense. Le projet type de village de colonisation, construit entre 1848 et 1855, est basé sur une organisation en croix au centre de laquelle se trouve la place centrale réunissant les principaux équipements.

Dans la plupart des villes turques transformées, l'un des axes majeurs, traversant à l'origine l'ancienne ville, est rectifié dans un premier temps, puis prolongé afin d'appuyer le plan d'extension de la ville européenne.

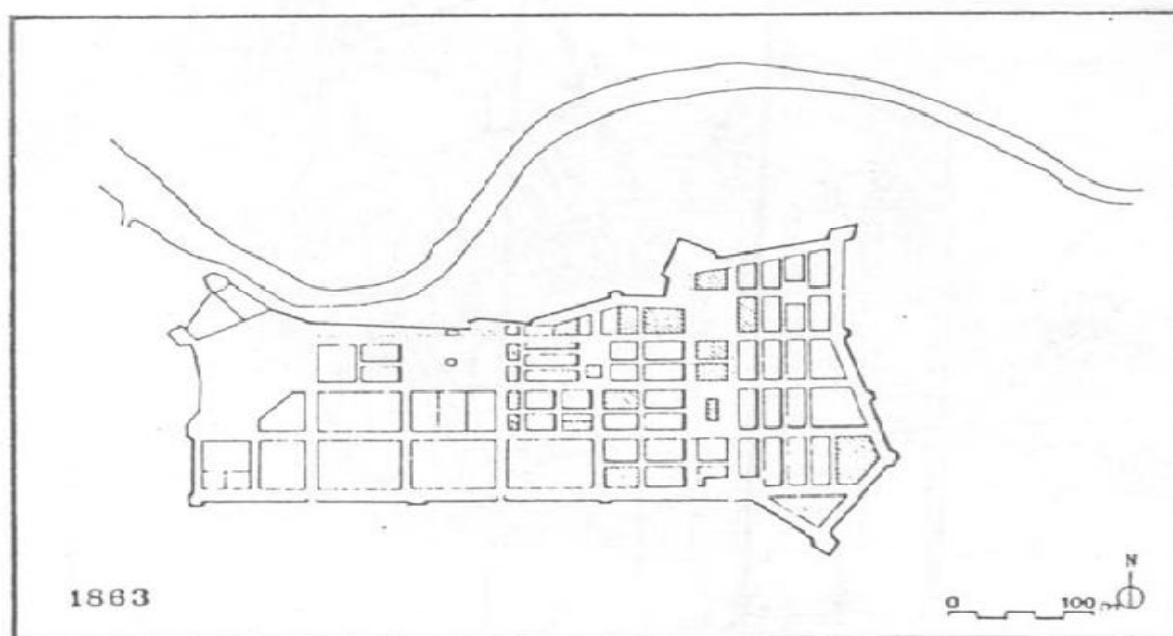
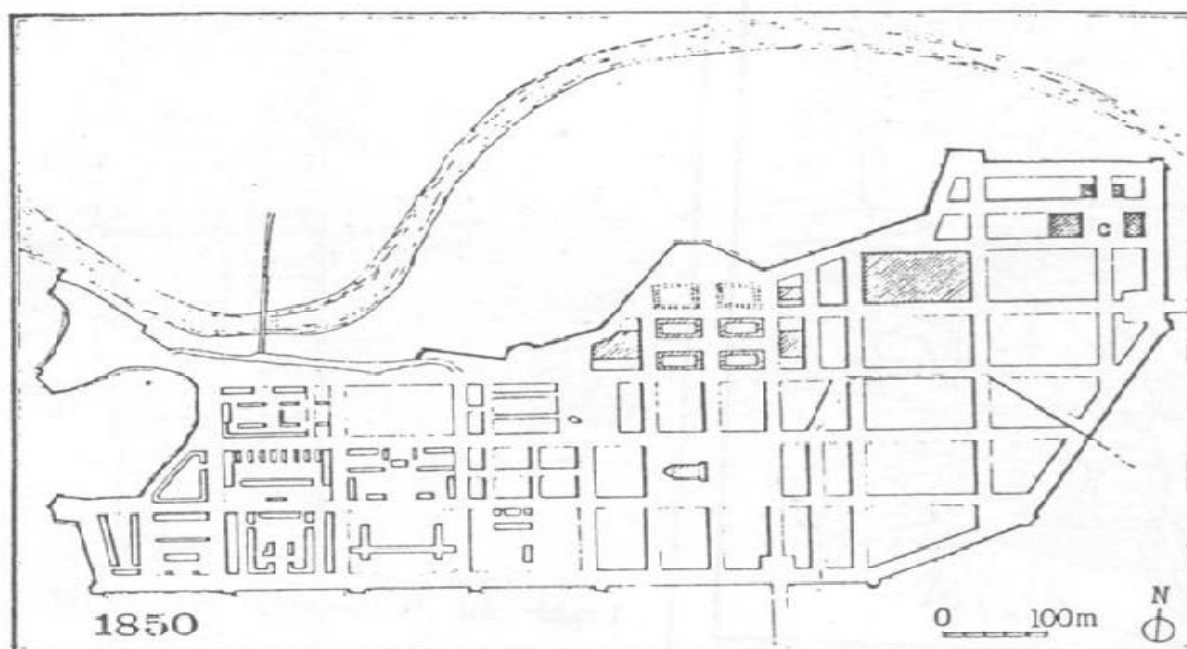
La création des places dans les villes demeure l'obsession première des techniciens. Les villes turques sont analysées par les premiers colons comme des espaces sans ordre : un labyrinthe de rues sans places, sans espaces libres. La ville se différencie du village, en partie, par l'existence de plusieurs places autour desquelles sont répartis les équipements publics. Le problème principal à résoudre, pour les ingénieurs du génie, est de répartir ces places sur le plan d'ensemble, d'en déterminer le nombre, la surface, les dimensions et de les relier entre elles. Par ailleurs, le service du génie défend avec acharnement l'existence d'une seule place centrale, située à l'intersection des deux axes et réservée à l'armée afin de servir de place d'armes. Cette place se situe le long d'un des axes principaux de la ville auquel s'accrochent les autres espaces publics. Les places forment alors une séquence le long de la rue la plus importante de la ville. La place n'est plus l'espace à angle fermé des villes de la Renaissance.

Chapitre I: L'habitat Colonial en Algérie



Source : Aleth Picard-Malverti,

Figure n°1 : Le tracé général d'une ville ; Plans de la ville de Sidi-Bel-Abbès.



Source : Aleth Picard-Malverti,

Figure n°2: Le tracé général d'une ville ; Plans de la ville de Chlef



Source:« Algérie : Synthèse de civilisation »

Photo n° 1 : Photo aérienne de Chlef

Chapitre I: L'habitat Colonial en Algerie

B. la répartition des équipements :

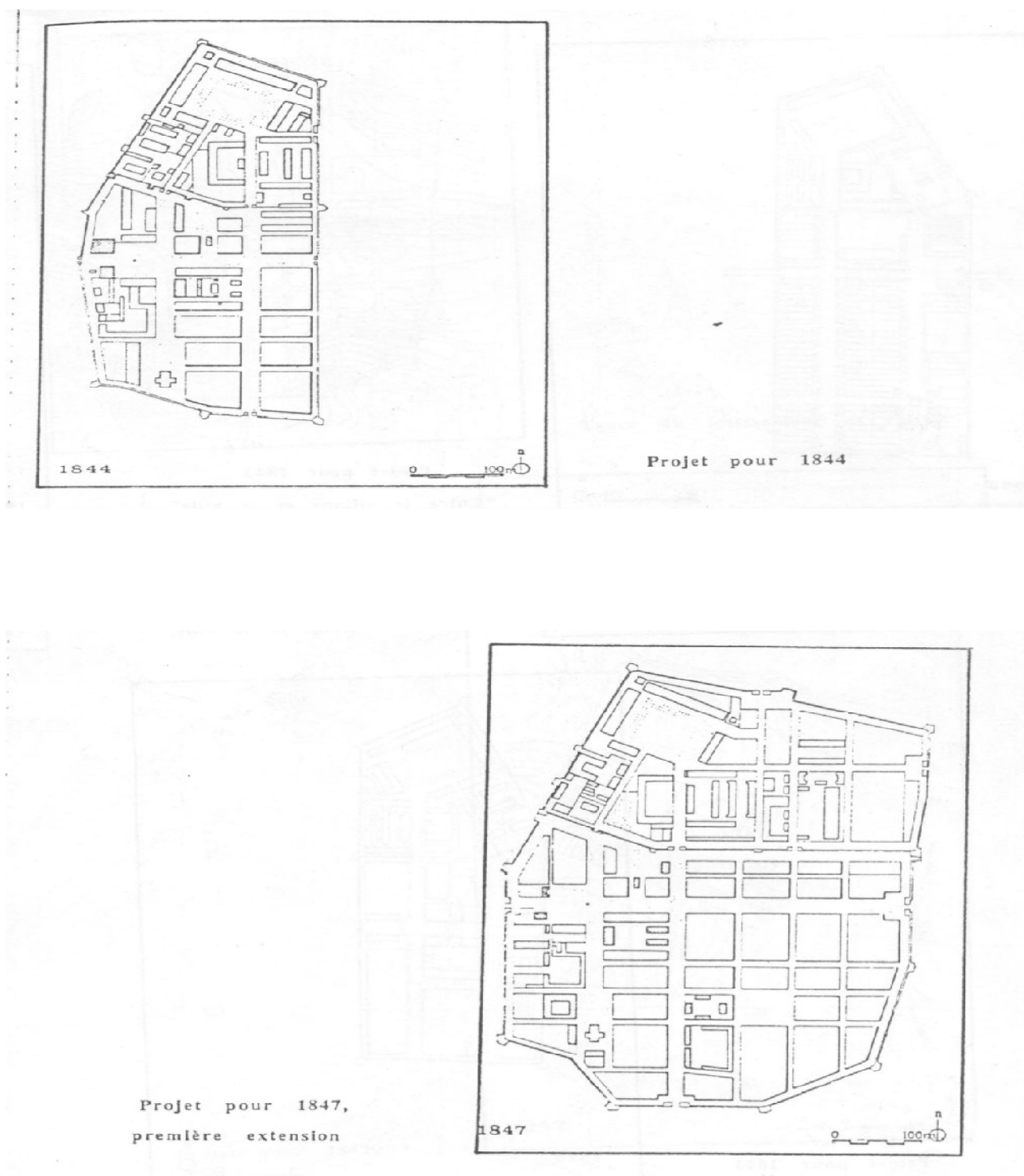
La république française, jeune encore, célèbre ses espaces de représentation par des équipements publics tels que mairie (*maison commune symbolisant la liberté d'expression*), l'école (*égalité des chances*), le palais de justice (*justice rendue aux citoyens*), le théâtre, l'hôpital...etc. Les villes sont réparties sur le territoire en réseau. Des séries d'équipements situés dans chacun des centres, ponctuent l'ensemble du territoire du pays.

Le tracé des villes comme des villages est ponctué par une série de mairies, de presbytères, de marché, de lavoirs, d'abattoirs. La ville coloniale se différencie du village par le nombre de ces équipements ; à l'église, la mairie, l'école, le presbytère et la justice de paix s'ajoutent le théâtre, l'hôpital, le square, le marché, la gendarmerie, la préfecture voir quelques équipements réservés aux chefs indigènes. L'église demeure, cependant, dans un pays qu'il faut conquérir, l'élément principal autour duquel se structure la ville. Dans les premiers plans d'alignement l'église est en général située sur la place centrale alors qu'elle est localisée sur une place secondaire dans un espace calme sur les autres plans.

D'autre part, les équipements civils et militaires sont représentés selon une forme précise. Des plans types ont été mis au point par les ingénieurs du génie concernant les écoles, les hôpitaux, les palais de justice...etc. Chaque équipement possède une place déterminée sur l'échiquier. Eglise et Mairie sont souvent localisées sur la même place (*Sidi Bel Abbés,...*).

Théâtre et marché sont situés sur une place offrant une animation plus dense. Certains équipements nécessitent, pour des raisons d'hygiène ou de sécurité, d'être isolés sur la bordure de la ville le long de rempart : la prison, l'hôpital et l'abattoir. Notons aussi que dans le quartier militaire, les équipements réclament des îlots de taille importante : casernes, manutention, Arsenal ...etc.

Chapitre I: L'habitat Colonial en Algérie



Source : Aleth Picard-Malverti

Figure n°3: Le tracé général d'une ville ; Plans de la ville de Sétif.

Chapitre I: L'habitat Colonial en Algérie



Source : « Algérie : Synthèse de civilisation

Photo n° 2 : Photo aérienne de la ville de Sétif.

Chapitre I: L'habitat Colonial en Algérie

C. Le découpage du sol :

Étant donné que les centres coloniaux sont avant tout des villes militaires, pour le découpage du sol, le service de génie se préoccupe en premier lieu de loger les troupes. Le quartier civil est tracé en second plan.

Deux éléments dont la structure est différente sont juxtaposés à l'intérieur d'un dessin unique. Deux îlots distincts se trouvent dans la ville civile, l'un représentant les résidences, l'autre abritant les équipements.

Un troisième îlot, de taille et de fonction plus importante distingue la partie militaire. Ces trois types d'îlots étaient traités de manières distinctes par les ingénieurs responsables des dessins de la ville.

1-L'îlot- résidence : Son remplissage était laissé à l'initiative privée. Seul le découpage parcellaire, au moment de la distribution des concessions, était effectué soit par les autorités militaires, soit par les autorités civiles. Un consensus entre les propriétaires et l'administration locale permettait un laisser-faire ; les habitations s'alignaient le long des voies et le type architectural choisi se faisait en fonction de la taille de la ville ainsi que de la hiérarchie de la voie dans la cité. Seules étaient imposées les servitudes architecturales concernant l'obligation d'établir des arcades au rez-de chaussée des maisons de certaines rues importantes.

2-L'îlot- équipement civil :

Dans la majorité des cas, les équipements civils sont des édifices isolés. L'école par contre, est le seul établissement qui puisse être intégré au sein d'un îlot résidence. Sur les plans, tracés par les ingénieurs militaires, l'équipement est dessiné selon sa silhouette qui correspond à des types bien établis. Un îlot est réservé dans son entier à un ou plusieurs équipements. Ces derniers sont isolés au centre de l'îlot de manière à se placer dans une position privilégiée par rapport à la structure de la ville et à l'espace public ; au centre d'une place, dans l'axe d'une rue, en retrait par rapport à la voie créant ainsi une rupture devant l'édifice. Il en est ainsi pour l'église, la mairie, le tribunal, la préfecture, le théâtre, le marché, la justice de paix, la poste...etc. D'autres établissements (prison, gendarmerie, lycée) s'organisent selon une typologie plus proche de celle de l'habitat. Les bâtiments sont alignés le long des voies et entourent une cour centrale.

3-L'îlot- militaire: Dans la plupart des villes, la garnison était implantée en premier. Il semblait alors plus logique de réunir les établissements militaires dans un même lieu et non pas de les éparpiller dans une ville en construction. D'autre part, dans la partie militaire, l'assiette de chaque

Chapitre I: L'habitat Colonial en Algerie

bâtiment était connue avec précision. Il s'agissait non seulement de répartir des édifices sur un sol, mais de dessiner aussi un morceau de ville. Les constructions militaires occupaient des îlots d'une taille beaucoup plus importante. La parcelle n'existait plus, et seule la notion d'îlot subsistait. Il fallait donc organiser un îlot avec des édifices dont on connaissait avec précision l'assiette. Le dessin d'ensemble du fragment de ville devait répartir l'espace public, collectif et privé.

II- Les éléments caractérisant l'espace de formation coloniale: Les éléments qui définissent les caractères spatiaux urbains et architecturaux de l'espace de formation coloniale offrent de riches enseignements et valeurs symbolique susceptibles d'être exploités convenablement dans la création de l'œuvre architecturale et des extensions urbaines future:

1-Coté urbanistique:

- Le système du tracé en damier qui offre une hiérarchisation où se succèdent les îlots, Les places, les rues.

- La régularité du tracé qui se base sur le plan parcellaire prend un autre sens du fait de la bonne gestion aussi offre des façades ordonnées qui forment les rues.

- L'urbanisme colonial ne laisse rien à l'initiative de l'habitant Ce qui lui donne un caractère déterminant « présentation des plans achevés ».

- Les quartiers présentent une variété de cadre physique et une diversité architecturale De paysage urbain où les activités et les échanges publics créent l'ambiance de la ville et glorifient son image.

- L'ordre et le traitement des façades révèlent une continuité et une homogénéité Urbaine malgré la variété des éléments architecturaux.

- La variabilité typologique des bâtiments utilisés dans une composition architecturale et Urbaine élaborée relativement au site et son environnement.

- Traitement particulier des bâtiments qui s'ouvrent sur des perspectives intéressantes.

2- Coté architectural:

a. Habitat collectif:

- La surface des logements est en fonction de la taille du ménage « F1, F2.....F7 ».

- Dans le même type de logement on trouve plusieurs catégories « Ex: logement F4 dans le même quartier est conçu d'une manière différente (la surface, l'organisation...) ».

- La stabilisation dans la morphologie du logement.

Chapitre I: L'habitat Colonial en Algerie

b-2.Habitat pavillonnaire:

- Le respect de l'échelle humaine : des maisons en "R+1", maximum "R+2".
- Le rapport plein/vide est respecté.
- L'organisation spatiale est en fonction des besoins et de la taille du ménage.

III-1 'habitat colonial au lendemain de l'indépendance :

Le bâti colonial en Algérie constitue à lui seul un parc immobilier très important ; cet Héritage considérable a été récupéré dans sa totalité par les Algériens après l'indépendance. Constantine à l'instar des grandes villes algériennes a été confrontée dès 1962 ; année de L'indépendance a un grand phénomène de substitution de population.

En effet, un grand nombre de locaux dont la plupart étaient des habitations, se sont libérés et sont devenus des « biens vacants », c'est ainsi qu'ils ont été récupérés dans leur majorité par une nouvelle population dont traditionnellement l'assise était rurale. Bien que cet important parc immobilier soit la propriété exclusive de l'état, sa récupération par de nouveaux occupants n'a pas été sans conséquences directes sur le délabrement et la dégradation de son cadre bâti.

Chapitre I: L'habitat Colonial en Algerie

Conclusion :

En effet, dès le début de la colonisation française, l'Algérie était considérée comme un champ vierge sur lequel toutes les expérimentations étaient permises. Sur le plan urbain, les Premiers dessins de ville étaient confiés exclusivement aux officiers du Génie militaire. Ils avaient la lourde tâche de réaliser tout le réseau urbain du pays.

Les villes coloniales d'Algérie se distinguaient par une rationalité et une régularité Exemplaire. Ainsi, la régularité était utilisée comme une solution technique simple et rapide à mettre en œuvre et permettant d'accueillir avec facilité des programmes complexes : la juxtaposition d'équipements militaires et civils, et la construction sur le même espace d'immeubles urbains comme de maisons rurales. La transformation des villes anciennes comme la création des villes nouvelles respectaient quelques règles communes. La première des règles, pour les ingénieurs du Génie, était de se rapprocher le plus possible d'une figure régulière pour tracer le périmètre de la ville. Ce choix devait permettre de donner à l'assiette de la ville, au tracé des rues, et ainsi aux plans des maisons, la même régularité.

INTRODUCTION:

Aborder une quelconque question sur une ville ou sur l'une de ses entités urbaines (centre, périphérie, quartier,..) nécessite d'abord une connaissance préalable du cadre qui l'a produit et du contexte dans lequel elle se situe, car la ville comparée à un être vivant, possède sa propre logique d'être. Composée de systèmes intra-urbains interactifs, la ville de Souk-Ahras, de par sa dynamique propre insufflée par la croissance, l'évolution et la mutation ont forgé sa propre identité.

De ce fait, une approche globale qui part du général au spécifique, du macro au micro s'avère nécessaire pour arriver à des résultats appropriés, concrets et reflétant la réalité existante. Chercher donc à comprendre le pourquoi de l'état actuel du centre-ville colonial de Souk-Ahras (sa mutation et sa dégradation), nous amène en premier lieu à évoquer la ville Souk-Ahras à la fois en tant qu'en contenant et contenu. Autrement dit, connaître son contexte géographique, sa composition sociale et démographique, son évolution, voire même son passé historique (sa naissance, ses populations précédentes et son processus d'évolution) puis cibler le centre-ville colonial comme un organe à l'intérieur de celle-ci. Tous ces éléments peuvent permettre de déceler ses spécificités locales qui peuvent la différencier de toute autre ville et nous amener à expliquer le pourquoi de l'état actuel de la ville et notamment celui de son centre.

I- CONTEXTE HISTORIQUE: Souk-Ahras, Antique Thagaste et patrie de Saint Augustin.

Perchée sur l'emplacement de l'antique cité Thagaste, patrie de Saint Augustin et dont l'étendue a dû être considérable, la ville de Souk-Ahras est installée aux portes de l'Algérie dans une région de passage naturel entre la Tunisie et le reste du pays. «Point de jonction névralgique au relief tourmenté par les monts de la Medjerda, qui, couverts de forêts renaissantes et creusés de sites pittoresques lui tressent une corbeille de verdure exceptionnelle charmant et l'esprit de tout visiteur de la région.»

Plusieurs versions ont été émises sur l'origine du nom de Souk-Ahras, mais, selon la version qui semble la plus retenue par ses habitants, la ville tire son nom du mot "Amazigh" « Ahras» qui signifie «lion ». Car les forêts très denses à l'époque en cette région abritèrent une variété d'animaux sauvages, particulièrement les lions qui souvent venaient la nuit s'abreuver à un bassin à l'emplacement du milieu de la ville actuelle. L'endroit est aménagé aujourd'hui en place, où deux statuettes de lions se dressent de part et d'autre de cette place comme un symbole et un rappel de l'origine du nom de la ville.

I- 1 Souk-Ahras à l'époque romaine:

Rien n'est connu de l'histoire de l'ancienne Thagaste avant l'époque romaine, mise à part quelques inscriptions libyques et puniques qui ont été retrouvées dans la région. L'histoire romaine de notre pays rappelle qu'à cette époque, Thagaste (ancien nom de Souk-Ahras) faisait partie de l'ancienne Numidie Orientale rattachée à l'Etat de Massyles dont la capitale était Cirta (aujourd'hui Constantine) sous le règne de Massinissa (238 à 148 av.J.C). Thagaste se trouvait sur la route qui allait d'Hippone à Carthage.

La ville dispose jusqu'à nos jours des sites archéologiques de renommées nationale et internationale comme témoignage de la civilisation qui existait à Souk-Ahras à cette époque dont les principaux d'entre eux sont:

- **Khemissa:** Située à 30 Km de l'agglomération chef-lieu de la wilaya sur l'axe de Souk-Ahras - Sedrata, près de l'Oued Medjerda. Entourée de terres fertiles, cette dernière a été érigée en municipe romain au 11ème siècle av. J.C, sous le règne du roi « Trajan ». La majorité de ses habitants qui étaient d'origine punique, gardèrent l'empreinte de la civilisation carthaginoise.

Le site de Khemissa d'une grande valeur archéologique et historique est composé de plusieurs vestiges (piscine, théâtres, forum, place publique, les thermes).

- **Madaure:** Situé à 46 Km de l'agglomération chef-lieu, c'est un ensemble de ruines romaines de grande importance, comprenant des huileries, un théâtre, greniers et un passage souterrain communiquant avec les autres sites (Khemjssa et Taoura). Ce site de Madaure, ville natale de Saint Augustin où il a séjourné plusieurs années de sa vie, reste le plus important site archéologique de Souk-Ahras.

- **Taoura:** Située à 26Km de l'agglomération chef-lieu, elle fut construite au 2ème siècle pendant l'époque romaine, c'est un lieu qui a pratiquement conservé son nom antique (Tagora, Thagora). Ce site comporte des ruines de thermes, d'un ancien temple et d'une forteresse.

I-2 Souk-Ahras après l'époque msutmane :

Après l'époque romaine, des tribus se constituèrent. Leurs membres étaient formés de cousins (Béni-Aâm), son chef s'appelait «Cheikh» et son autorité était à la fois civile et militaire. L'origine des habitants de Souk-Ahras revient donc à des tribus arabes venues des environs de Cirta (Constantine), on les surnomma: les Béni-Salah, les Hanenchas, les Sellaouas, ... etc.

Chapitre II : Présentation de la ville de Souk-Ahras

La culture (blé, orge, maïs, légumes, olives, fruits) et l'élevage de bétail (moutons, chèvres) étaient les principales sources de vie de la population à cette époque. Ils exerçaient également le commerce, surtout sur les grains, les laines, l'huile ainsi que les cuirs et les peaux. Ces tribus étaient toutes indépendantes et chacune d'elles vivait en groupement, on y professa l'Islam et l'Arabe était la langue nationale de cette région.

I-3 Souk-Ahras à l'époque coloniale:

Peu après la prise du port de Sidi Fredj en 1830, les troupes de l'armée française débarquèrent à Annaba puis envahissent le territoire Souk-Ahrassien. Ils débarquèrent pour la première fois en 1843, où quelques familles seulement y vivaient. Il s'agissait des tribus «Arrouchs » de peuples arabes. «Le terrain était couvert de pierres romaines et d'épithèques, c'était l'emplacement de l'antique Thagaste » (Déyron, 1958).

Les français campèrent sur un mamelon de la région où, un marché se tenait tous les dimanches et où, une seule maison existait, elle appartenait au cheikh des «Hanenchas ». Les troupes de l'armée française qui étaient alors seulement de passage restaurèrent l'unique maison existante qui avait abrité les services indispensables au fonctionnement du camp et ils construisent à côté une petite cantine. Mais pour des raisons de sécurité, ces troupes ne quittèrent finalement pas la région et ils constituèrent un campement.

Administratif de 1984. Suite à cette promotion, les déficiences dont souffrait la ville ont été prises avec plus d'acuité, particulièrement en matière d'emploi, de logement et d'équipement. Ainsi la ville a pu bénéficier de plus d'infrastructures nécessaires pour lui permettre un meilleur développement digne d'un chef-lieu de wilaya.

II- SITUATION GEOGRAPHIQUE ET LIMITES DE SOUK-AHRAS:

II- 1 Situation à l'échelle nationale: Souk-Ahras, point de passage entre l'Algérie et la Tunisie.

Située à l'extrême Nord-Est du territoire algérien, aux frontières algéro-tunisiennes (carte n°01), la wilaya de Souk-Ahras est distante de 750 Km de la capitale (Alger), de 100 Km de Annaba et de 238 Km de Constantine. 250 Km seulement la séparent de «Tunis» la capitale de la Tunisie par l'axe de Sakiet Sidi Youcef ou par Gardimaou.

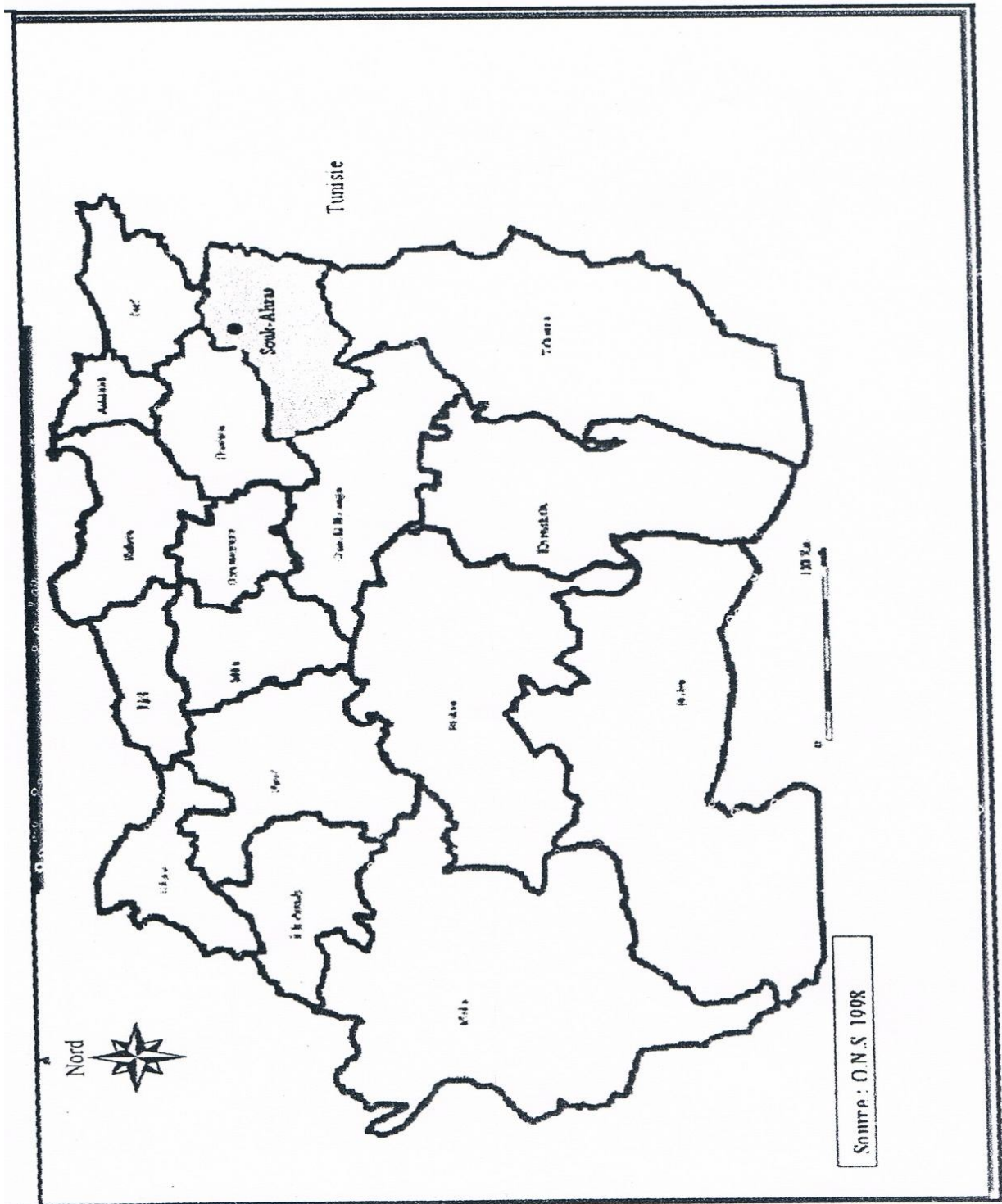
Géographiquement, Souk-Ahras fait partie de l'atlas tellien à la zone montagneuse avec une altitude moyenne de 696 mètres, elle présente un relief accidenté constitué de séries de Djebels et de Kefs. Cette situation géographique lui confère un climat continental, caractérisé par un été chaud et sec, et un hiver froid et pluvieux.

Chapitre II : Présentation de la ville de Souk-Ahras

La wilaya qui s'étend sur une superficie de 4.359,75 Km², est limitée tel suit: • Au Nord par les wilayas d'El Taref et Guelma.

- Au Sud par la wilaya de Tébessa.
- A l'ouest par les wilayas de Oum-El-Bouaghi et Guelma.
- A l'Est par la Tunisie.

Souk-Ahras est une importante plaque tournante routière et ferroviaire, point de convergence des routes nationales RNI6 et RN 20 ainsi qu'un véritable relais entre les riches régions minières de Tébessa (Ouenza et Boukhadra) et les usines de transformation de la région côtière, ainsi qu'un important point de liaison entre l'Algérie et la Tunisie.



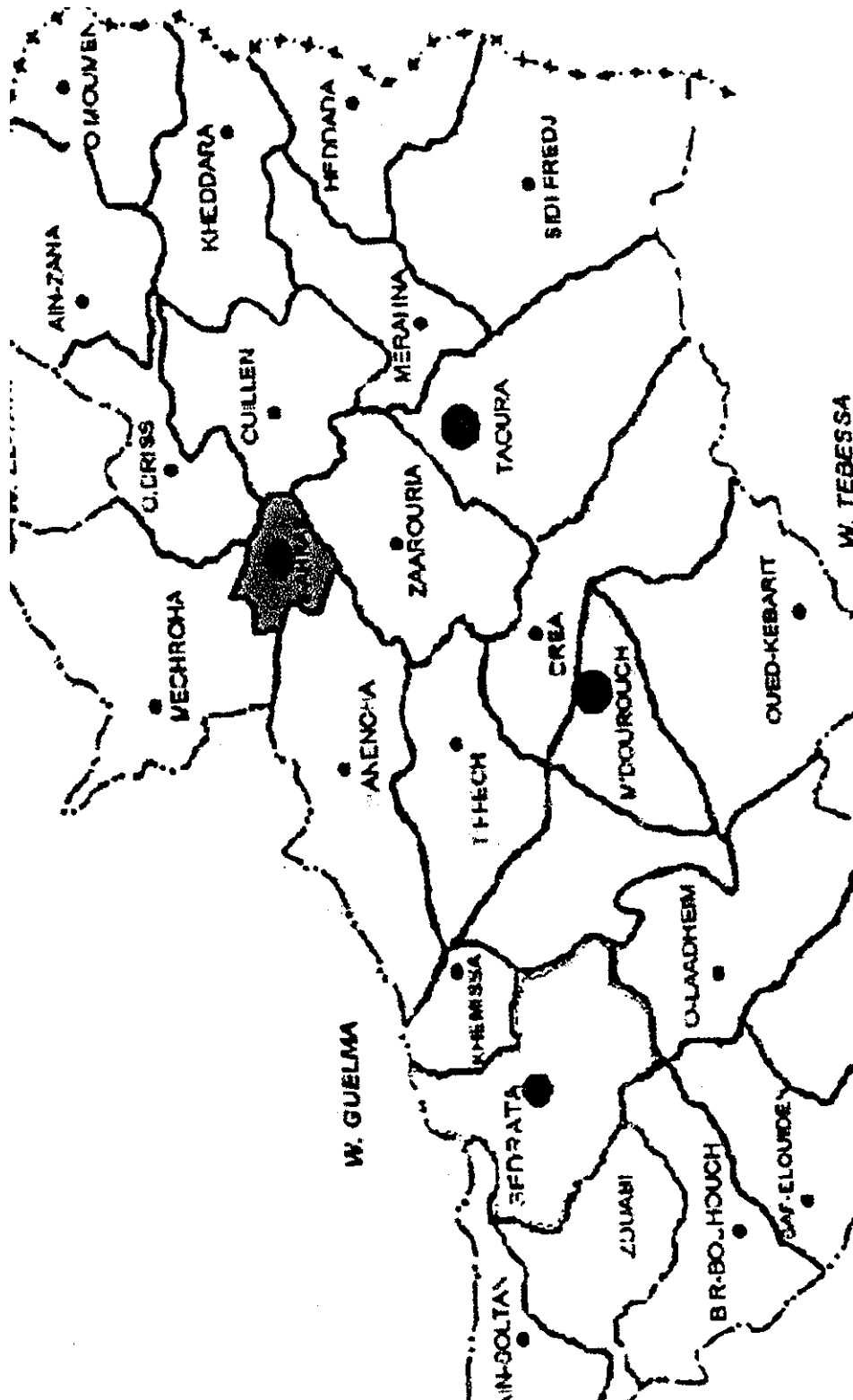
Carte n°1 : situation de la wilaya de Souk-Ahras dans l'est Algérien

II- 2 Situation géographique de la commune de Souk-Ahras dans le territoire de la wilaya:

Selon le dernier découpage administratif de 1984, le territoire de la wilaya se divise en 26 communes dont huit (08) chefs-lieux de Daфра. La commune de Souk-Ahras, chef-lieu de la Wilaya occupe à peu près le centre du territoire de la wilaya .Ses limites administratives sont respectivement:

- , Au Nord, les communes de Mechroha, Ouled Driss.
- A l'Est, les communes de Ouled Driss et Ouillen.
- Au Sud, la commune de Zâarouria.
- A l'Ouest, la commune de Hanencha.

La ville est construite sur les flancs d'une colline où elle se trouve enserrée de quelques hauteurs, elle couvre une superficie de 46,48 Km² pour une population de 118.121 Habitants enregistrant ainsi une densité moyenne de 2.541,42 1-lab./Km².



Carte n°02 : Situation de la commune de Souk-Ahras dans le territoire de la wilaya

III- LA POPULATION DE SOUK-AHRAS EN COMPOSITION SOCIALE ET DEMOGRAPHIQUE:

L'historique de Souk-Ahras montre une variété de populations qui ont occupé son espace que cela soit en nombre ou en composition sociale. De là, une connaissance de ces dernières s'avère nécessaire afin de mieux comprendre et expliquer l'évolution de la ville. Sachant que tout espace produit n'est que la projection spatiale des pratiques sociales de la population qui l'a produit, ceci pourrait expliquer la naissance du village (colonial) de Souk-Ahras, son évolution et sa mutation en un centre-ville et révéler peut être même, des prémices d'explication à la mutation actuelle qu'il connaît.

A cet effet, deux périodes principales en découlent et méritent d'être étudiées, il s'agit de la période coloniale et de la période postcoloniale qui ont le plus marqué la composition démographique et sociale de la population de Souk-Ahras. L'indépendance constitue une phase clés étant le passage entre deux périodes bien distinctes car la population de la ville après l'indépendance n'était désormais plus celle de la période coloniale et les rythmes de la croissance démographique ont été également différents.

III-1 Constitution et évolution démographique de la population durant la période coloniale:

Souk-Ahras qui ne comptait qu'une population très restreinte en nombre à cette période, s'est retrouvée en quelques sortes réanimée après l'installation progressive de la population coloniale dans la région. Et du coup elle n'a cessé de concentrer de plus en plus de population. En 1868, Souk-Ahras comptait 2.142 habitants dont 1.120 Européens et 884 Musulmans et 138 Juifs, c'étaient les premières statistiques disponibles de cette période.

Dix années après, c'est à dire en 1877, la population a atteint le nombre de 3.303 habitants, enregistrant ainsi un taux d'accroissement d'environ 04%. Le recensement de la population suivant, en 1887, a révélé un accroissement beaucoup plus important de la population, ayant atteint un taux de 6.1%, soit une population totale de 5.997 habitants. Cet accroissement inhabituel de la population peut être expliqué par la relance économique dont a bénéficié la ville.

Elle fut dotée des équipements et des services nécessaires (administratifs, scolaires, sanitaires,...) qui ont fait du village une véritable petite ville assurant le confort de vie nécessaire à ses habitants. C'était le principal motif qui avait favorisé l'afflux considérable de population

Chapitre II : Présentation de la ville de Souk-Ahras

Jusqu'à cette période, la population de Souk-Alitas occupait le tissu colonial correspondant au centre-ville actuel. Au cours des années suivantes, les taux de l'accroissement de la population enregistrés, ont été moins élevés. En 1936, avec un nombre de 16.064 habitants, la population de la ville avait dépassé pour la première fois le seuil de 10.000 habitants.

Les dernières statistiques disponibles de l'époque coloniale et relatives à la population de Souk-Ahras révèlent un effectif de 17.120 habitants dont 11.625 européens et 5.495 musulmans. C'étaient les chiffres publiés dans le journal officiel de l'Algérie du 11/04/1941.

Durant toute la période coloniale, la population résidente de la ville avait été en majorité européenne, par contre, la population originelle (musulmane) était beaucoup plus restreinte car l'accès à la ville lui était limité.

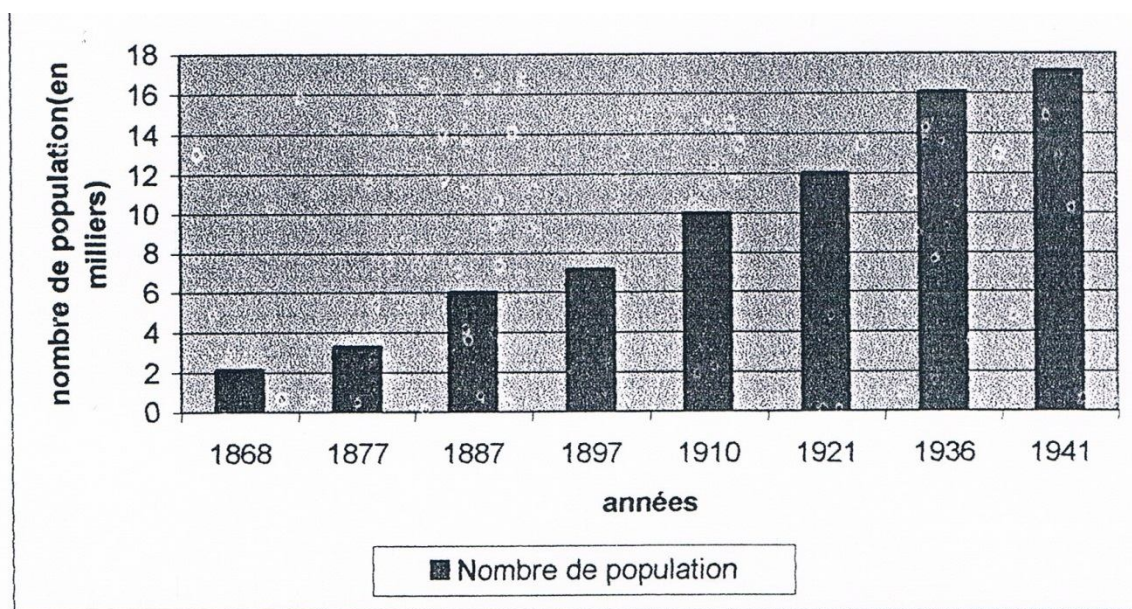


Figure n°04: Evolution de la population durant la période colonial (de 1868-1941)

III- 2 Un fort afflux démographique à la période postcoloniale (de 1966 à aujourd'hui):

Au lendemain de l'indépendance, le phénomène de la croissance démographique à Souk-Ahras s'est intensifié à l'image d'ailleurs de toutes les villes algériennes. La population qui était de 17.120 habitants en 1941 est passée à 42.603 habitants en 1966 (premier recensement de la population après l'indépendance).

En l'espace de 25 ans et en dépit du départ de la population européenne, l'effectif de population a plus que doublé, cela, était dû à l'amélioration des conditions de vie de la

Chapitre II : Présentation de la ville de Souk-Ahras

population qui vivait jusque-là, dans des conditions dérisoires et surtout suite à la baisse du taux de mortalité depuis la fin de la guerre.

Première période intercensitaire (1966- 1977):

Avec un taux d'accroissement intercensitaire de l'ordre de 3,18%, la population de Souk-Ahras (A.C.L) - est passée de 42.603 habitants en 1966 à 60.159 habitants en 1977. Cette période a été caractérisée par l'accès à la ville pour beaucoup de ruraux, le phénomène de l'exode rural a ainsi fait son apparition et la ville est devenue un véritable symbole de confort pour la population rurale.

Deuxième période intercensitaire (1977- 1987):

Durant cette période le mouvement démographique a connu un rythme de croissance presque analogue à celui de la période précédente avec un taux légèrement élevé de l'ordre de 3,62 %, d'où un nombre de population qui a atteint 85.873 habitants en 1987. Durant cette période, la ville a constitué une véritable source d'attrait pour la population rurale, canalisant d'importants flux démographiques en raison de l'expansion du secteur des services, l'accumulation des équipements, et particulièrement pour l'emploi et le logement.

Troisième (dernière) période intercensitaire (1987- 1998):

Au dernier recensement effectué, le seuil des 100.000 habitants a été dépassé, la ville de Souk-Ahras compte désormais 118.121 habitants en 1998. Avec un taux de 2.94%, le rythme d'accroissement de la population a légèrement baissé par rapport à la période intercensitaire précédente suite à une sensible prise de conscience et à la sensibilisation de la population.

Dernières statistiques relatives à la population de la ville (de 1998 à 2014):

Selon les dernières statistiques effectuées par la Direction de l'Aménagement et de la Planification de la wilaya en 2014 et depuis le dernier recensement général de la population, l'effectif de la population de Souk-Ahras s'est élevé à ha 446 012 habitants en l'année 2014. La population est ainsi en continuelle augmentation en nombre et le rythme de son accroissement a tendance à baisser par rapport aux premières décennies de l'indépendance.

De ce bref aperçu sur la population de Souk-Ahras et son évolution durant les deux périodes charnières coloniale et postcoloniale, il en ressort deux faits marquants:

La ville a connu une mutation sociale entre les deux périodes, particulièrement pour le tissu correspondant à l'actuel centre-ville qui, après le départ de la population coloniale, a été réoccupé par la population originelle (algérienne) et qui représentait une société différente.

Sur le plan quantitatif, la population a connu durant l'époque postcoloniale un rythme de croissance démographique plus important que durant la période coloniale. Cette croissance a été également accompagnée d'une croissance spatiale, où on est passé d'une population de

plus de 10.000 habitants à l'époque coloniale à une population actuelle de plus de 100.000 habitants pour laquelle le premier tissu colonial constitue le centre-ville et qui, par contre, a gardé la même étendue spatiale.

IV- PRINCIPALES ETAPES DE L'EVOLUTION URBAINE DE SOUK-AURAS:

"La croissance urbaine est un processus continu et s'il est possible de la décrire ou de la caractériser à une période précise, on ne peut négliger pour la comprendre, l'étude des périodes antérieures qui ont conditionnées son développement et iront littéralement former". (Carlo Aymonino).. Ainsi, connaître le processus d'évolution de la ville de Souk-Ahras et ses principales étapes d'urbanisation pourrait éclaircir le passage du village colonial à la ville actuelle et la transformation de l'ancien noyau colonial en un centre-ville appelé à desservir une population importante en nombre.

IV -1 Evolution urbaine à l'époque coloniale : Du village à la ville :

Quelques années après leur arrivée à Souk-Ahras en 1843, les Français avaient créé le premier tissu urbain de la ville qui allait accueillir la population civile devenue nombreuse, il s'agissait au début d'un centre de population coloniale, son plan a été tracé par le colonel français « Tourville », en 1853.

Reflétant les caractéristiques de l'urbanisme colonial en Algérie, le plan est disposé en damier avec une place au centre il regroupe l'habitation et les commerces qui occupaient les rez-de-chaussées des habitations. Sa population était essentiellement européenne. En 1853, «le village comptait 1.300 habitants, pour plus de 100 maisons au centre, 149 lots urbains, 48 jardins et 65 lots de labour.

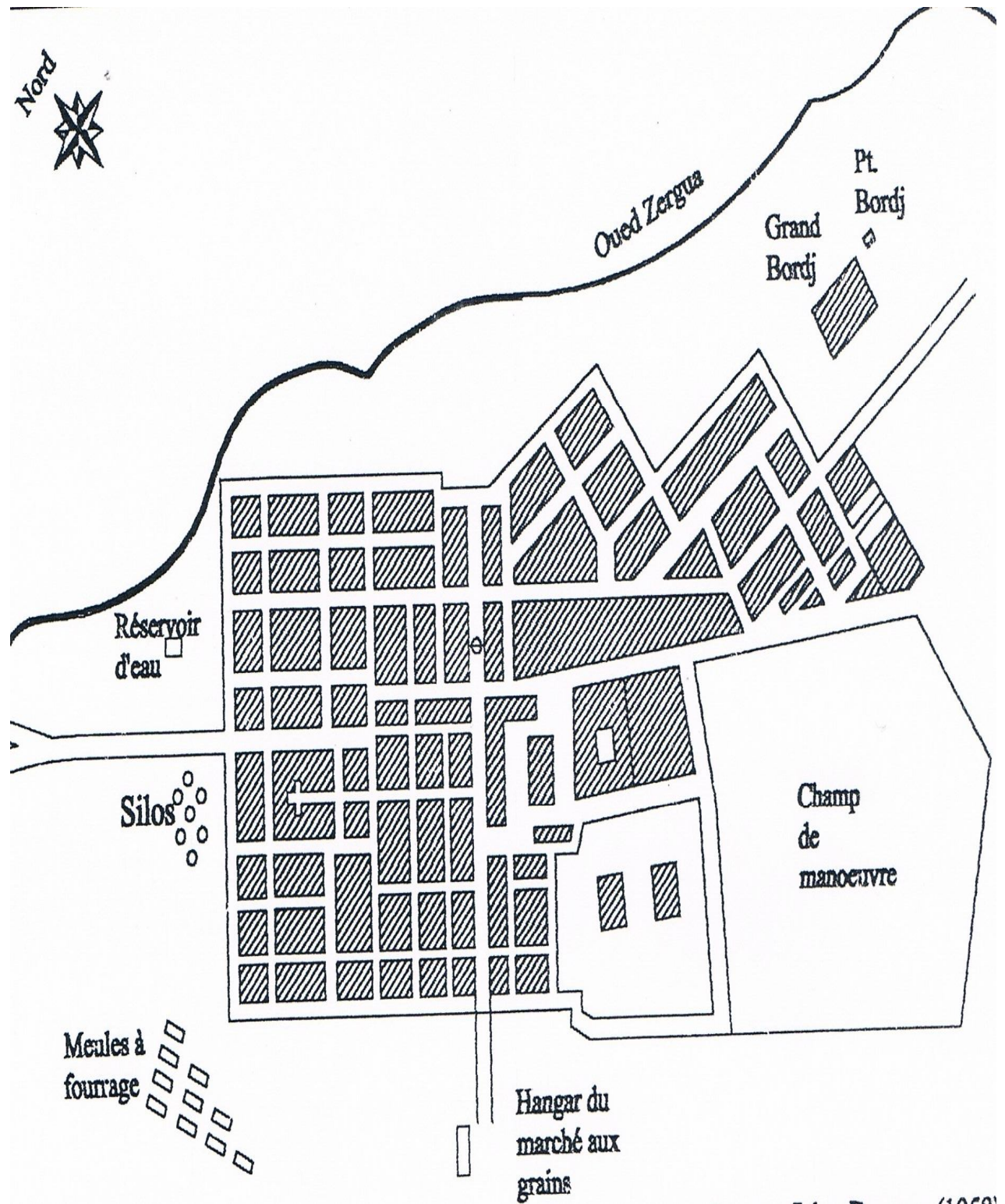
Au fil des années, ce village s'est développé peu à peu pour donner lieu à une petite ville. Le chemin de fer a été introduit pour la première fois en 1877 suite à la création d'une ligne ferroviaire traversant tout le Nord algérien, passant par Souk-Ahras à l'extrême Nord-Est du pays et allant jusqu' en Tunisie. Chose qui a contribué au développement de la ville en permettant sa liaison avec les régions avoisinantes et de faire de lui un point de transition entre les deux pays. En effet, Souk-Ahras avait connu un afflux de voyageurs et les autorités communales décidèrent alors de construire une gare ferroviaire qui fut inaugurée en 1881. Il s'agit d'un bel édifice qui continue à remplir cette même fonction jusqu'à aujourd'hui.

Jusqu'en 1882, la ville se terminait au boulevard Gambetta, elle couvrait une superficie de 46,38 Ha mais, pour des besoins d'extension qui s'imposaient suite à la croissance considérable de la population, de nouveaux quartiers ont été ouverts. Et au cours de l'année

Chapitre II : Présentation de la ville de Souk-Ahras

suivante (en 1883) d'autres rues furent tracées et 44 lots urbains furent créés faisant une extension supplémentaire de la ville.

De 1880 à 1938, par une volonté de développement de la ville, Souk-Ahras fut dotée d'une série importante d'équipements représentant son corps administratif, économique et social et faisant de lui une véritable ville. En 1884, une halle aux grains et un marché aux légumes ont été construits, auxquels a suivi la construction de l'hôtel de ville en 1887. ce dernier avait continué à abriter le siège de l'Assemblée Populaire Communale (A.P.C) après l'indépendance jusqu'à la construction du nouveau siège en 1988. Ce bâtiment a été réaffecté aujourd'hui en musée en raison de sa valeur historique et architecturale, il est devenu l'un des principaux symboles de la ville et l'un de ses monuments les plus précieux.



Carte n°03 : Souk-Ahras en 1870 (plan initial de la ville coloniale)

Source : Léon DEYRON

Et en 1891, la ville avait bénéficié d'un hôpital civil, jusqu'à cette année-là, la ville ne disposait que d'un hôpital militaire et au cours de la même période, la ville avait bénéficié encore de beaucoup d'autres équipements qui lui ont permis un réel développement.

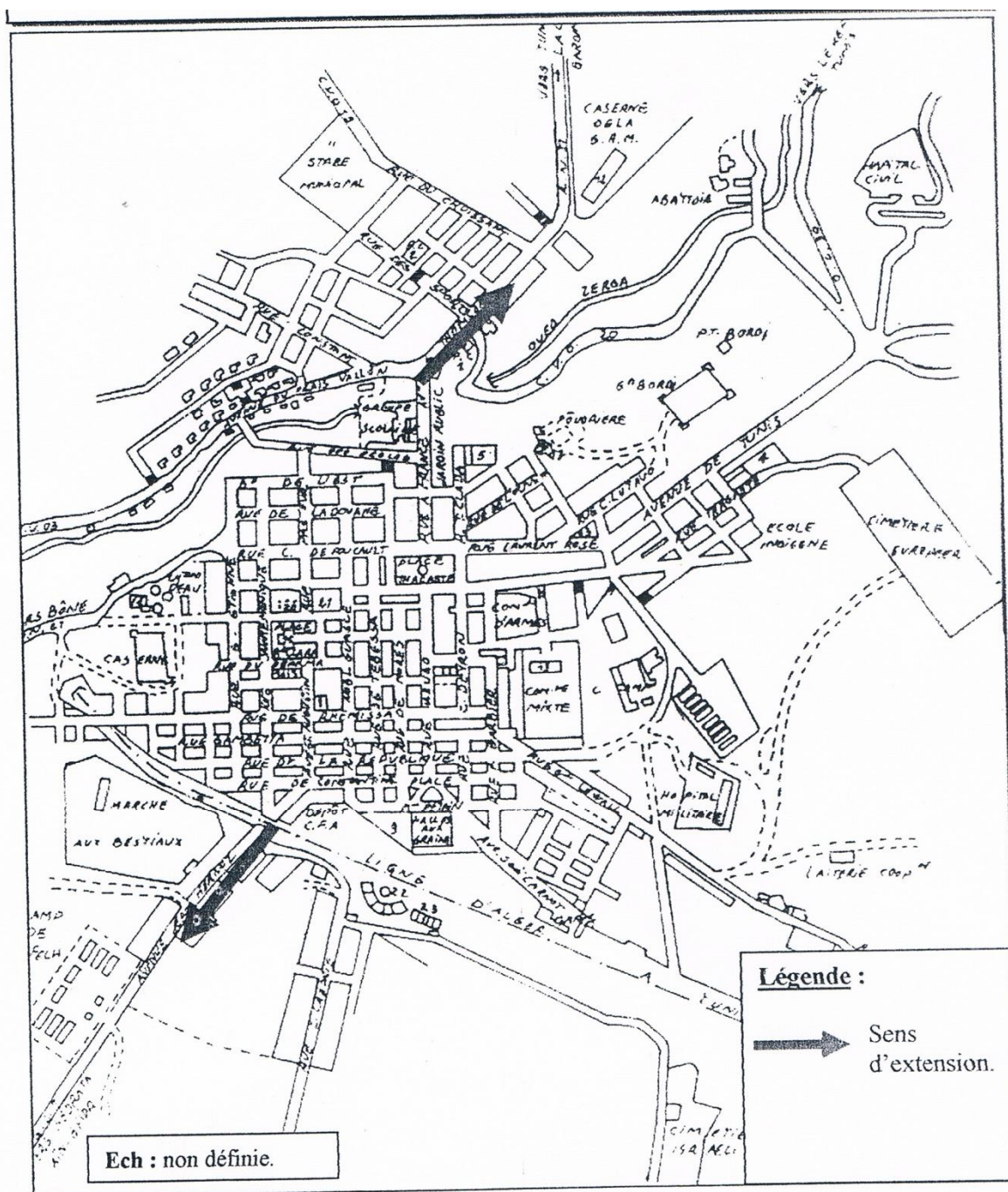
L'année 1905 a été marquée par une extension supplémentaire de la ville. La rue Khemissa fut prolongée par la construction d'une passerelle enjambant cette dernière pour permettre son prolongement, car jusque-là, au bout de cette rue, le chemin de fer constituait une limite physique au tissu urbain de la ville au cotés Ouest et Sud-Ouest. Au prolongement de cette rue, le faubourg de Saint Charles a été créé, il s'agit du premier faubourg et de la première extension planifiée de la ville, il s'étend sur un site de topographie relativement plane et à proximité du centre-ville, il s'agit d'un quartier d'habitat de type individuel de style européen, avec un aspect urbanistique organisé, sa trame viaire est orthogonale et ses constructions assez harmonieuses ne dépassant pas un rez-de-chaussée plus un étage. Ce quartier a été privilégié par sa proximité du centre-ville.

La ville a évolué davantage durant les années qui ont suivi et le besoin de terrains supplémentaires pour l'urbanisation s'est fait ressentir, cependant, le ravin de Oued-Zergua au côté Est de la ville faisait obstacle à l'extension à cette époque. La solution fut finalement le remblaiement du ravin par des terres de déblais et un lotissement fut créé sur ce terrain constituant ainsi, une nouvelle extension de la ville. Cette croissance considérable a été également accompagnée d'une croissance notable du volume de circulation. La rue « Bouhadjar » anciennement rue départementale a été transformée en «rue nationale» pour répondre à cette croissance, mais également pour améliorer le réseau de circulation.

IV-2 Evolution urbaine de la ville à l'époque post-coloniale:

IV-2-1 Période entre 1962 et 1973:

Durant la période allant de 1945 à 1962, la ville a connu l'émergence du phénomène de l'habitat illicite qui venait se greffer aux alentours du noyau colonial, c'était donc la naissance des deux cités d'habitat illicites Tagtaguia et Lâalaouia respectivement, au Nord et au Nord-Ouest de la ville.



Carte n°04 : Souk-Ahras en 1948 (avec les premières extensions au delà du centre colonial)

Source : Léon DEYRON

La naissance de ces quartiers revient à plusieurs facteurs d'ordre socio-économique et leur implantation par satellisation au tissu colonial avait principalement pour but de bénéficier des services qu'offre ce dernier.

La croissance spatiale durant cette période a été caractérisée par la spontanéité qui ne répondait à aucune norme ou règle de construction et d'urbanisme. Ce qui a donné lieu à une urbanisation sauvage représentant un tissu mal structuré, désarticulé et un cadre bâti vétuste.

La première période après l'indépendance a été ainsi, caractérisée par l'absence de la planification spatiale et une mauvaise gestion urbaine. Ceci n'a pas empêché la ville de s'accroître et son tissu urbain de s'étendre davantage mais d'une manière totalement anarchique. La ville a connu du coup une grande prolifération de l'habitat illicite et informel. Il s'agit surtout, des deux cités Lâalaouia et Tagtaguia qui se sont étendues davantage en tâches d'huiles constituant de véritables plaies dans le tissu urbain de la ville et faussant son paysage urbain.

IV-2-2 Période entre 1973 et 1986 :

Cette période s'est caractérisée par un éclatement considérable du tissu urbain de la ville par diverses extensions qu'elles soient spontanées ou programmées. Ainsi, les deux cités de l'habitat illicite évoquées précédemment (en l'occurrence Lâalaouia et Tagtaguia) ont connu des extensions plus importantes reflétant plus d'anarchie dans leur urbanisation. L'ampleur de ce phénomène a fait prendre conscience aux responsables de la ville de la nécessité de lutter contre la prolifération de l'habitat illicite et de mieux maîtriser l'urbanisation de la ville. Des extensions répondant aux normes de l'urbanisme ont été planifiées pour mieux gérer et orienter la croissance de la ville.

Dans le cadre de ces planifications, des programmes d'habitat ont été lancés, il s'agit de la cité Hamma Loulou, Cité 26 Avril 1958, la ZHUN, cité 1700 logements et la cité Jiffec. Ce sont des cités faites majoritairement d'habitat social disposant des équipements nécessaires et qui ont produit un tissu mieux structuré et aéré que ceux produit par l'habitat illicite.

Durant cette même période, un nombre considérable de lotissements a été également créé, rentrant dans le cadre d'une politique visant à multiplier les modes de production du logement afin de mieux lutter contre la prolifération de l'habitat illicite.

IV-2— 3 Période de 1986 à aujourd'hui :

Après 1986, la ville a maintenu un rythme d'urbanisation rapide qui s'est traduit par le lancement de plusieurs autres programmes de logements sociaux du type collectif, d'habitat

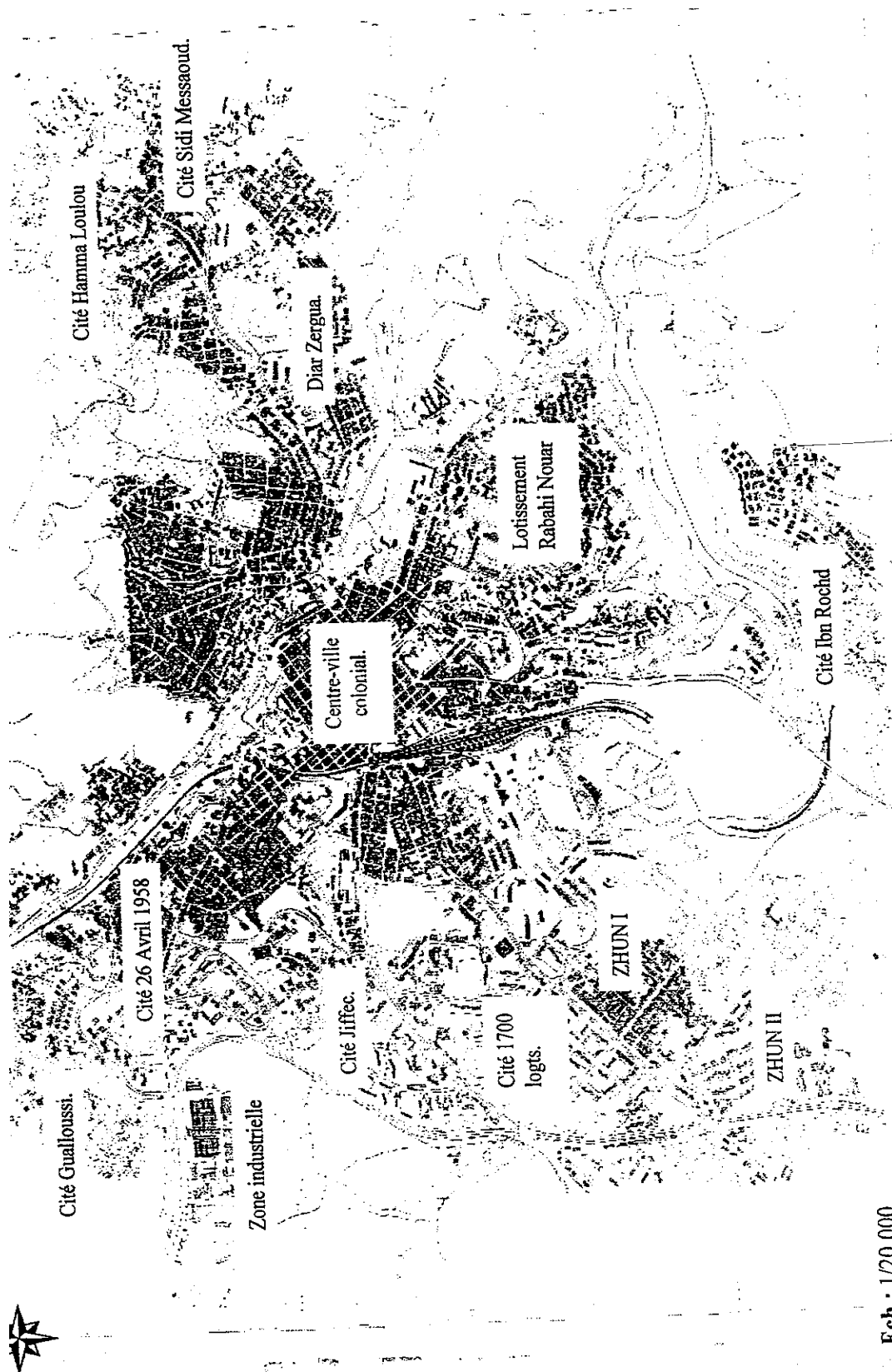
Chapitre II : Présentation de la ville de Souk-Ahras

évolutif, des lotissements et de divers équipements, ainsi que la réalisation d'une zone industrielle d'une superficie de 48 Ha.

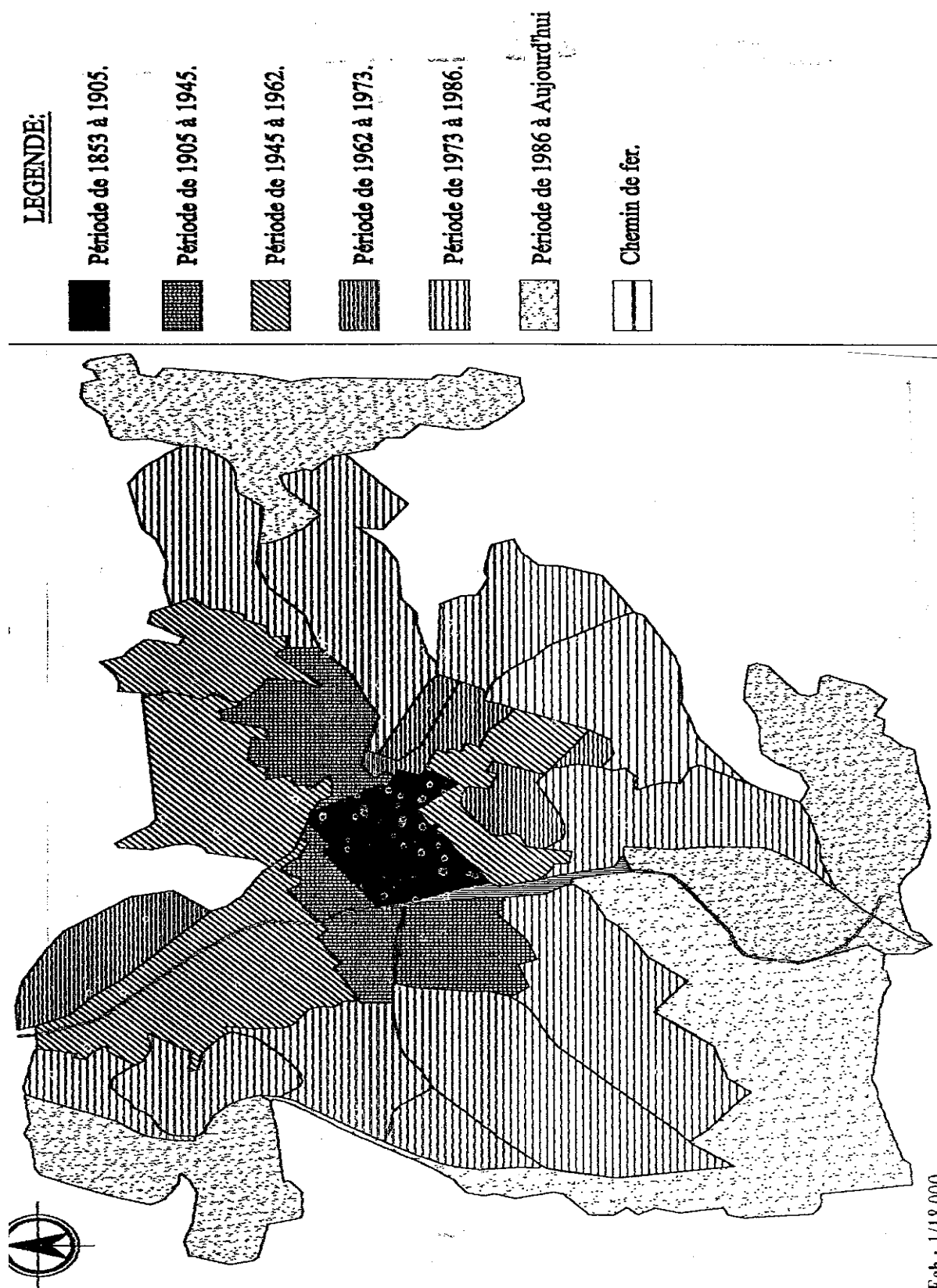
Ces programmes rentrent dans le cadre des orientations des instruments d'urbanisme dont a bénéficié la ville, tels que; le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) et les différents Plans d'occupation, des sols. Ces derniers ont contribué à offrir des tissus mieux structurés et disposant des différents réseaux nécessaires (voirie, assainissement, eau potable,...), et avec une amélioration sensible dans la qualité urbanistique et architecturale.

Durant cette période, l'urbanisation de la ville a certes connu une amélioration sensible comparée aux périodes précédentes de l'époque postcoloniale, mais elle enregistre encore beaucoup de lacunes et de difficultés. La ville a ainsi atteint une emprise spatiale importante et les terrains destinés à l'urbanisation à l'intérieur du périmètre urbain sont pratiquement arrivés à leur consommation totale. Aujourd'hui, le manque d'assiettes foncières se ressent plus que jamais.

Dans cette importante croissance que la ville a connue, le premier tissu colonial remplit aujourd'hui le rôle de centre-ville, où il subit plus de pression et commence à présenter les prémices d'un étouffement par les flux de fréquentation de plus en plus croissants, en provenance des quartiers périphériques. Et en dépit de la création de certains équipements d'accompagnement et de commerces de première nécessité au niveau de ces quartiers, le tissu colonial (centre-ville), malgré son vieillissement, ne perd pas de son importance et il demeure aujourd'hui, le premier pôle administratif, de services et de commerce de la ville.



Carte n°05 : Souk-Ahras les extensions des quartiers de 1986 à aujourd'hui



Carte n°06 : Souk-Ahras étapes de l'urbanisation de la ville

CONCLUSION:

L'arrivée des colons en 1843 sur les lieux en ruines et presque désertés de l'antique Thagaste a fait renaître la ville de Souk-Ahras dont la formation avait débuté par la création d'un noyau qui a constitué le lieu de vie de la population coloniale. Ce dernier regroupait l'essentiel des fonctions urbaines destinées en premier lieu à répondre aux besoins de cette population.

Cet embryon de ville s'est agrandi peu à peu et Souk-Ahras était devenue désormais une ville attirant autant de population coloniale que musulmane. Une population qui s'est accrue d'une manière accélérée au lendemain de l'indépendance et qui a engendré un fort étalement urbain qui, s'est opéré d'abord d'une manière anarchique, avant d'être pris au sérieux pour être mieux géré et contrôlé. Aujourd'hui, le premier tissu colonial qui ne représente qu'une infime partie de tissu urbain de Souk-Ahras, est devenu un centre-ville très fréquenté par toute la population de la ville malgré son vieillissement. A cet effet, l'examen de l'évolution urbaine et de la composition sociale et démographique montre la mutation que cet espace urbain a subi sur le plan social et fonctionnel depuis sa création. Une mutation initiale justifiée à travers son parcours historique, où il essaie de s'adapter au rôle qui lui est affecté selon les besoins et les exigences de chaque époque qu'il traverse.

INTRODUCTION :

le centre-ville de Souk-Ahras dont la création revient à l'époque coloniale est aujourd'hui sujet à de transformation diverse, que cela soit au niveau de son cadre physique ou au niveau de ses fonctions et les types des activités exercées. Avant d'aborder ces transformations, une fine connaissance du centre –ville colonial en entier spatial, fonctionnellement et comme un lieu de pratique au sein de la ville s'avéré nécessaire afin de mieux saisir la réalité de cet espace urbain. Une analyse portant sur le contenant et le contenu de ce dernier est un moyen de le rendre moins complexe et de mettre à jour ses mécanismes de fonctionnement ainsi que les spécifiés de cet espace qui occupe un rôle important au sein de la ville.

I- La localisation du centre-ville colonial dans la ville:

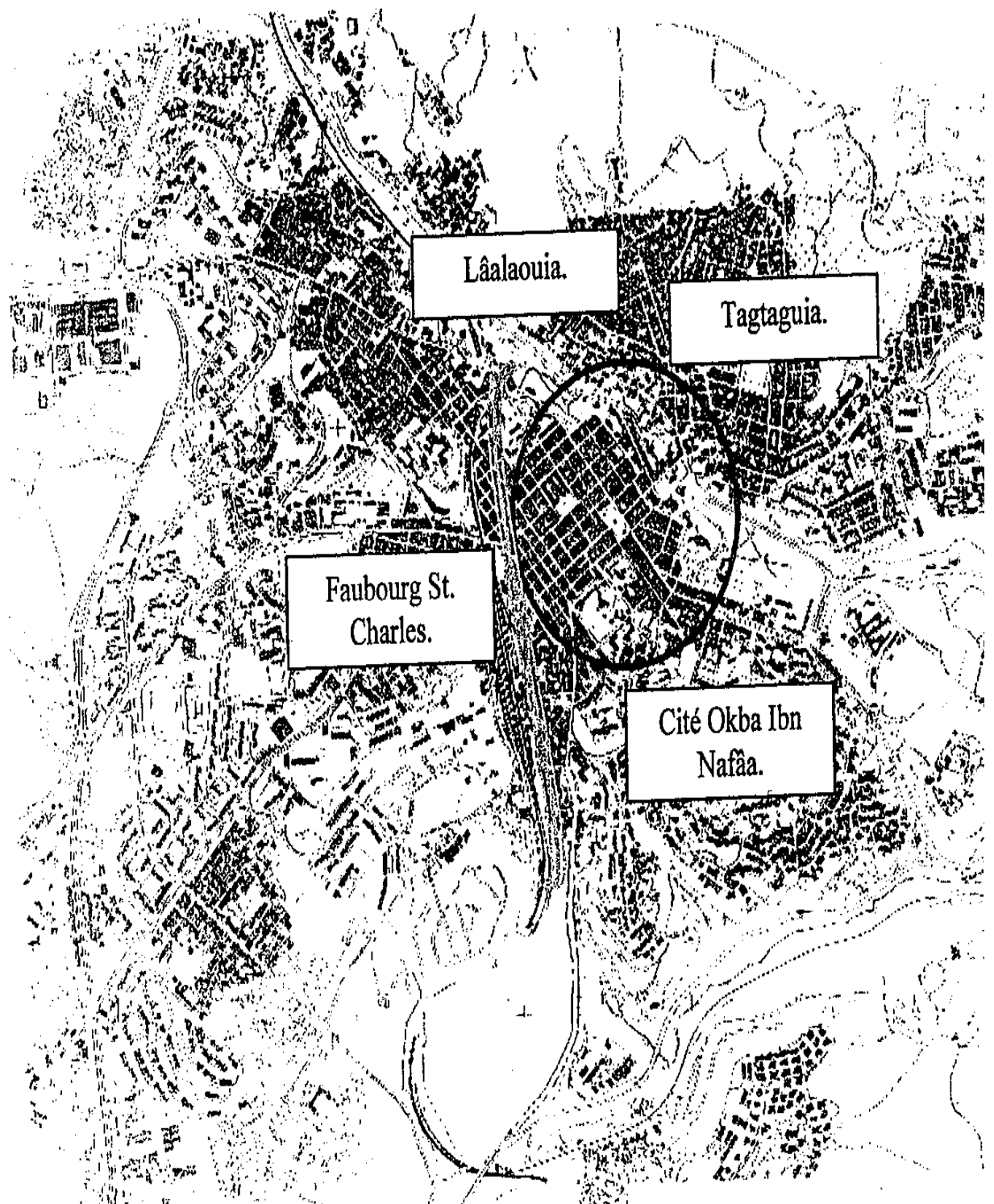
Cœur de la ville et sa fragmentation la plus ancienne, le centre colonial occupe le centre géométrique de la ville. C'est à partir de ce noyau ancestral que la ville a pris naissance et son urbanisation s'est faite par satellisation à ce dernier.

Son tracé reflétant les caractéristiques de l'urbanisme colonial le différencie des autres tissus urbains de la ville. A l'image de la majorité des tissus coloniaux créés en Algérie, le centre-ville de Souk-Ahras se présente selon un plan orthogonal en damier. Son tracé s'est fait à partir d'une place à partir de laquelle divergent les principales voies de circulation. Il se distingue des autres quartiers de la ville par sa morphologie et par l'indéniable cachet colonial dont il a hérité, ainsi que par l'antériorité de ses constructions et ses faibles gabarits.

Le centre s'étend sur une surface de plus de 24 hectares et représente environ 1.6% de la superficie de la ville, correspondant au premier tissu urbanisé par les colons, dont les limites sont respectivement :

- . Au Nord et au Nord-Est: les deux quartiers d'habitat informel Lalaouia et Tagtaguia.
- . A l'Ouest et au Sud-Ouest: le chemin de fer qui constitue une limite physique au centre et au-delà le faubourg Saint-Charles.

Au Sud et au Sud-Est: le quartier Okba Ibn Nafa.



Carte n°07 : Le centre-ville colonial ; situation du quartier dans la ville



Carte n°08 : centre-ville-colonial de Souk-Ahras (délimitation de l'air d'étude)

II- ETAT PHYSIQUE DU CENTRE-VILLE COLONIAL:

II - 1 Un état physique en déperissement:

De plus d'un siècle et demi d'existence, le centre reflète un tissu urbain vieux et un cadre bâti ayant subi l'effet du temps: vieillissement, dégradation,... etc. La dégradation est visible sur un bon nombre de ses constructions et particulièrement sur les façades, ceci se remarque par les fissurations visibles, les enduits et peintures usés, et les toitures en mauvais état surtout pour celles couvertes en tuile.

Mais, c'est l'habitation d'une manière générale qui se trouve la plus touchée par cette dégradation et qui ne va qu'en décadence depuis ces dernières années. Ceci est dû en premier lieu à l'âge du cadre bâti et puis au manque d'opérations d'entretien. Ce forme aujourd'hui de véritables tâches noires à l'intérieur du centre et lui attribue une image négative alors qu'il est sensé refléter la meilleure image possible de la ville vu son statut de centre-ville.



Figure n° 05 : Un cadre bâti frappé par la dégradation, une image plus en plus courante au centre-ville de Souk-Ahras

II- 2 Un bien meilleur état issu de certaines rénovations:

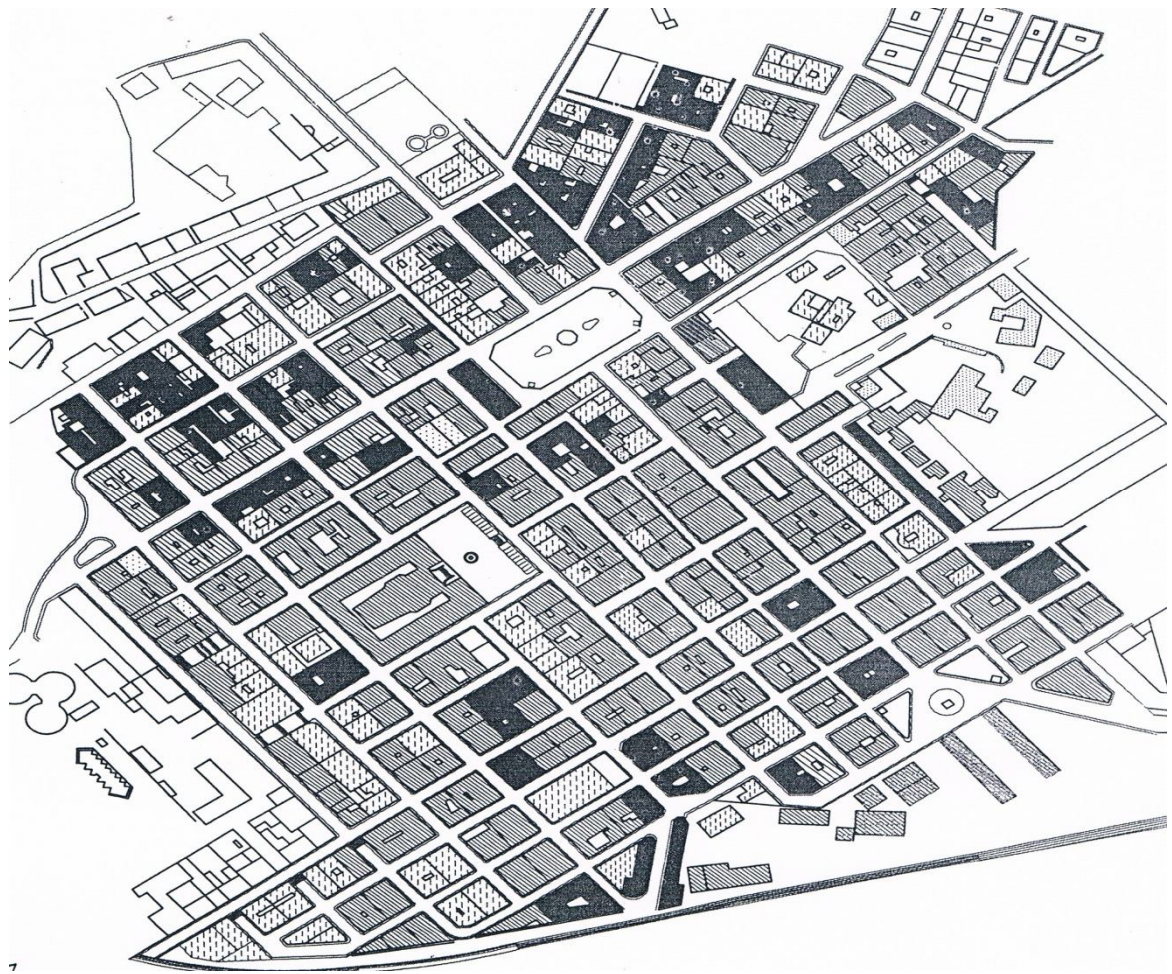
A Inverse du cadre bâti dégradé et spécialement l'habitation, d'autres font exception et présentent un bien meilleur état. Il s'agit de celles ayant été rénovées ou tout simplement entretenues à l'initiative de leurs propriétaires et des équipements auxquels l'entretien se fait à la charge commune. En effet un parc immobilier dont 18% est jugé en bon état, 44 % en moyen état et 38% en mauvais état.

Il en résulte alors, de l'état physique actuel du centre, une dominance qui varie du moyen vers le mauvais état, avec un taux de cadre bâti en mauvais état remarquablement élevé ce qui donne déjà une idée sur l'image que reflète le centre-ville.

Le cadre bâti présentant un mauvais état concerne spécialement l'habitation, ce qui nous renvoie aux conditions de logement au centre qui ne sont guère satisfaisantes. Par ailleurs, 70% des habitants jugent leurs logements en mauvais état et se plaignent des conditions dérisoires dans lesquelles ils vivent à savoir: faible degré d'habitabilité,, surdensité, manque d'hygiène,.. etc, d'où l'absence de confort. Soit près de deux sur trois des habitants du centre sont insatisfaits de l'état de leurs logements,, contre seulement 30%, dont l'état et les conditions de leurs logements leur conviennent, même si certains d'entre eux ne sont pas totalement satisfaits par, ces derniers particulièrement, ceux dont l'état de leurs logements est moyen.

Il faut également préciser que certains d'entre eux ont transformé leurs logements pour les réadapter à leurs besoins, soit par des rénovations, ou. Par des extensions verticales ou tout simplement par des transformations intérieures et des travaux d'entretien pour améliorer leurs conditions de confort, car certains logements coloniaux présentent encore un état assez bon et ne nécessitent que quelques travaux d'entretien pour qu'ils ré offrent de meilleures conditions. D'habitabilité à leurs occupants.

Il résulte de cet aperçu sur l'état physique du centre-ville colonial, un parc immobilier frappé en majorité par le vieillissement et la dégradation, d'où résultent des conditions de logement insatisfaisantes Le logement qui constitue l'essentiel du cadre bâti du centre accuse beaucoup de lacunes et soulève, des préoccupations quant au niveau de vie de la population résidente.



Carte n°09 : Le centre-ville colonial, état physique du cadre bâti

II-3 La qualité urbaine et esthétique au centre-ville colonial:

II -3-1 Une composition urbaine et une image modestes au centre:

Une ville, un centre se présentent à nous par les images qu'offre l'assemblage composite de leurs formes, leurs volumes et leurs mobiliers urbains. « La présence et la signification des objets contenus dans l'espace sensoriel est une réponse à des fonctions de repérage, de confort physique et psychologique que recherche tout individu. »

Le centre est généralement l'espace de la ville qui agrège de telles fonctions qui soit particulièrement signifiantes de la société, de son histoire, voire même de son devenir. Alors, qu'en est-il de ces formes urbaines des éléments de repérage au centre-ville de Souk-Ahras?

D'un tissu urbain dense organisé en trame de damier, le centre se présente comme par un assemblage de formes urbaines assez homogènes alignées le long des voiries. Ces formes urbaines sont régulières et assez modestes, et les gabarits sont assez homogènes sans rupture d'échelle importante.

Une architecture du style colonial marque le paysage urbain du centre, précisément ses façades urbaines, ce qui fait sa particularité et le différencie des autres quartiers de la ville qui sont de formations ultérieures.

Cependant, et sans qu'elles soient d'une qualité notable, les formes urbaines du centre-ville colonial de Souk-Ahras étaient plus harmonieuses avant. Chose qui est de moins en moins présente aujourd'hui. Car, perturbée par toutes les transformations du cadre bâti qui ont eu lieu, cette harmonie s'efface peu à peu pour donner lieu à des incohérences apparentes

Des gabarits sans harmonie d'échelle, des façades d'immeubles de styles d'architecture variés et une juxtaposition d'un cadre bâti nouveau, en bon état avec un autre ancien et dégradé, marquent le paysage urbain du centre et enlaidissent davantage son image.



Figure n°06 : variance de l'état physique du cadre bâti au centre-ville et l'image négative résultante

II-3- 2 Le centre concentre les plus faibles gabarits de la ville:

Comparativement aux autres quartiers de la ville, le centre-ville colonial rassemble les plus faibles hauteurs. Variant du rez-de-chaussée et atteignant jusqu'à un R+4 comme gabarit maximal, la dominance revient cependant au gabarit de R+ 1 qui correspond à plus de 50% de l'ensemble du cadre bâti du centre .Le gabarit de R+4 qui est beaucoup moins présent, correspond seulement à quelques immeubles d'habitat collectif et à quelques habitations individuelles ayant atteint cette hauteur au cours des dernières années, suite à des rénovations ou à surélévations récentes. Le reste des gabarits varie du rez-de-chaussée jusqu'au R+2, correspondant aux habitations et même aux équipements dont la majorité ne sont pas d'une hauteur dominante sur celle de l'habitation.

Ces gabarits des constructions donnent ainsi lieu à des hauteurs au centre- variant de quatre (04) jusqu'à seize (16) mètres, alors que les quartiers de la périphérie enregistrent des hauteurs plus importantes allant jusqu'à vingt (20) mètres, pour des gabarits de constructions qui varient de R+4 à R+5. Ces gabarits correspondent en majorité aux immeubles d'habitat collectif qui constituent le cadre bâti dominant de la périphérie.

On assiste alors à la tendance inverse, le centre-ville qui reflète généralement l'image du quartier aux plus hauts immeubles de la ville, concentre .dans le cas .de la ville de Souk-Ahras les plus faibles hauteurs.

II -3- 3 Une vieille trame viaire pour des flux de circulation intenses:

D'un tracé en damier à l'image de la majorité des tissus coloniaux en Algérie, le centre- ville colonial, de Souk-Ahras s'étend sur un site d'une topographie relativement plane et présente un tracé de voirie assez structuré .Cependant, cette trame de voiries héritée d'une ancienne époque se caractérise par des voiries et des trottoirs assez étroits qui ne correspondent plus aux volumes des flux de circulations mécanique et piétonnière actuels, particulièrement pour ce cœur 4e la ville où la circulation est intense. La défaillance du réseau de voiries ne se limite pas uniquement à son insuffisance aux flux de circulation, mais son état physique est également défectueux par le manque d'entretien ce qui aggrave encore son dysfonctionnement. Aujourd'hui les difficultés de circulation autrefois méconnaissables, sont de plus en plus fréquentes au centre-ville, particulièrement aux heures de pointes et pendant les jours d'occasions

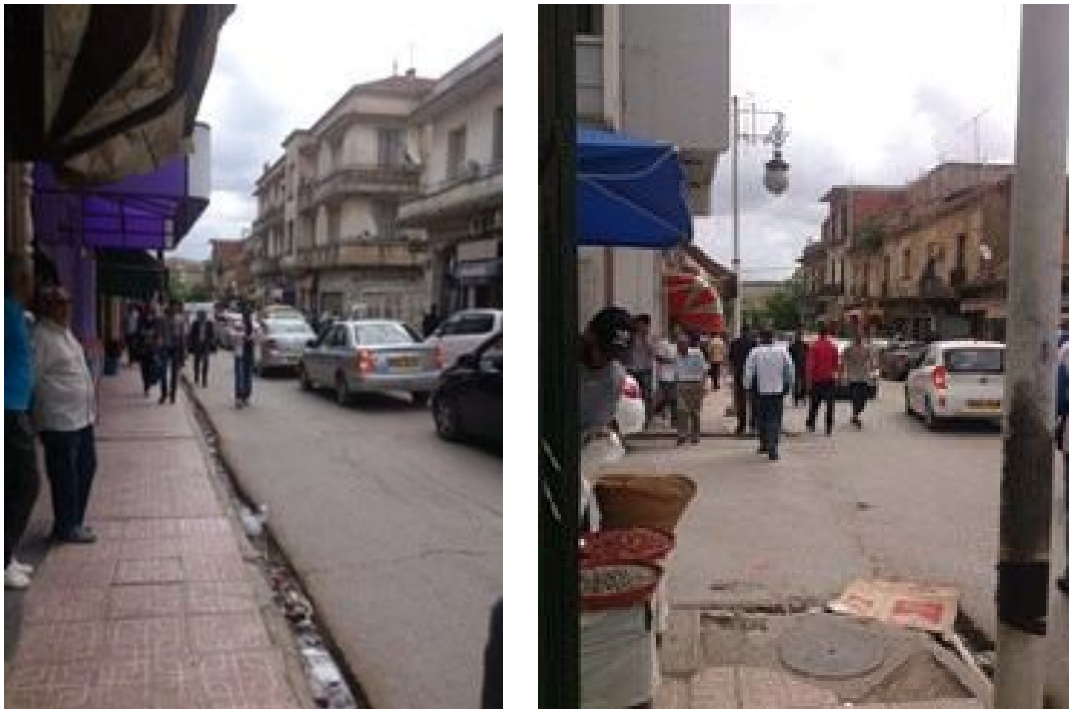


Figure n°07 : La circulation au centre, un jour hebdomadaire

III - LE CENTRE-VILLE COLONIAL, ESPACE AUX MULTIPLES FONCTIONS:

Du fait qu'il soit le centre-ville, ce quartier remplit plusieurs fonctions urbaines à la fois. Il assure les fonctions tertiaires par excellence qui varient du commerce, aux fonctions administratives et de service aux activités libérales,... etc. Leur pluralité fait la particularité du centre par rapport aux autres quartiers de la ville. Cependant, la fonction résidentielle garde quand même une forte présence au centre-ville.

III- 1 La fonction résidentielle, première vocation du centre à sa création:

A sa création le village colonial correspondant au centre-ville actuel était destiné en premier lieu à l'habitation dans le but d'encourager l'installation de la population coloniale dans la région. Il comprenait essentiellement l'habitation et les commerces de première nécessité «E fi 1853, le village comptait plus 1.300 habitants pour plus de 100 habitations au centre. » Quant à la création des équipements nécessaires au fonctionnement du centre, celle-ci s'est faite progressivement surtout après que Souk-Ahras ait bénéficié d'un programme de développement en 1887, ce qui a permis la réalisation de plusieurs équipements ayant renforcé son évolution.

Cependant, et jusqu'à présent, la fonction résidentielle représente l'une des fonctions dominantes au centre. Il est assez aisé de constater à la première vue de ce dernier que l'habitation représente l'essentiel du paysage urbain du centre. Elle s'organise généralement Étages supérieurs, les rez-de-chaussées étant généralement réservés aux commerces.

Quant aux styles de l'habitation existants au centre-ville de Souk-Ahras, deux styles principaux peuvent être distingués, il s'agit essentiellement de l'habitation coloniale et de quelques maisons traditionnelles, mais cette dernière est beaucoup moindre. Aujourd'hui, les transformations effectuées (rénovation, surélévation,..) font apparaître un autre style différent, qui ne s'inscrit dans aucun des deux précédents.

III- 1-1 Dominance de l'habitation coloniale:

C'est à l'habitation du style colonial que revient la dominance au centre ceci revient au fait que le centre a été créé en premier lieu pour abriter la population coloniale. Cette habitation du style colonial se caractérise par son organisation sur plus d'un niveau, contrairement à l'habitation traditionnelle, et elle se distingue généralement par son architecture aux façades sobres et lisses, ses types de fenêtres et ses balcons aux gardes corps en ferronnerie ornée. Bien que parfois celle-ci s'inspire de l'architecture arabo-musulmane en lui empruntant la cour intérieure (patio). Nombreuses sont les habitations coloniales au centre-ville qui possèdent des

patios ce qui constitue probablement une forme d'adaptation aux facteurs climatiques de la région.

Cependant, on note l'absence du jardin dans l'habitation coloniale contrairement à ses caractéristiques, laissant ainsi place à l'activité commerciale aux rez-de-chaussée vu que la majorité des rues du centre sont des rues commerçantes, mais on remarque le retour du jardin dans les quartiers coloniaux à caractère résidentiel dès qu'on est hors centre-ville

III- 1-2 L'existence de quelques habitations traditionnelles au centre:

Moins présente que celle du style colonial, l'habitation traditionnelle occupe surtout la périphérie du centre, n'excédant pas généralement le rez-de-chaussée et s'organisant selon le schéma courant de l'habitation du style arabo-musulman, c'est à dire autour d'une cour intérieure. Ceci implique que la population originelle était aussi autorisée à résider au centre, mais moins que la population coloniale à laquelle revenait le privilège.

Et hormis le fait qu'elle soit organisée autour d'une cour intérieure, ce type d'habitation se caractérise par son style introverti avec très peu -ou parfois même l'absence totale- des ouvertures sur l'extérieur ainsi que par son faible gabarit comparée à l'habitation coloniale. Ce type d'habitation se caractérise également par sa faible dotation en équipements sanitaires. Sa conception et son organisation intérieure sont différentes de celles de l'habitation coloniale, chacune d'entre elle correspond au mode de vie de la population à laquelle elle est destinée.

La cohabitation est assez fréquente dans l'habitation traditionnelle où, plusieurs ménages partagent entre eux les différentes pièces de la maison et la cour constitue un espace commun pour tous les occupants. Ils sont soit des ménages de la même famille, ou simplement des voisins (locataires).

III- 1-3 Les typologies de l'habitat au centre: Une dominance de l'habitat collectif :

Il existe peu de variété dans la typologie de l'habitat au centre-ville colonial. Réparti principalement en deux types qui sont l'individuel et le collectif, la dominance revient cependant, à l'habitat collectif qui représente plus de 65 % de l'ensemble des logements existants au centre contre seulement 35 % pour l'habitat du type individuel. Contrairement à l'image courante de l'habitat collectif qui se présente généralement par de grands immeubles de logements, ce dernier n'est pas très repérable au centre-ville de Souk- Ahras où, mis à part quelques immeubles, il se présente surtout sous formes d'immeubles de modestes hauteurs et au nombre d'appartements réduit, ce qui leur confère plutôt l'allure de l'habitat individuel.

D'un autre côté, avec un pourcentage de 35% de l'ensemble des logements du centre-ville colonial, l'habitat individuel a une forte présence dans un quartier tel que le centre-ville

où l'habitat de ce type est généralement très limité, ce qui revient au fait que le centre-ville actuel n'a pas été créé au départ pour remplir ce rôle.

Exemples d'habitats colonial :



Figure n°08 : exemple d'un habitat individuel colonial

La typologie conceptuelle: l'axe est un couloir sur lequel s'ouvre le double alignement des pièces. La maison possède impérativement deux compartiments, le premier couvert, le corps du logis ; l'autre découvert : la cour arrière et les dépendances. Le bloc couvert était généralement composé de quatre pièces : une pièce de réception dont les dimensions sont légèrement supérieures à celles des autres pièces, deux chambres à coucher (l'une pour les parents, l'autre pour les enfants) et une cuisine, quant au bloc sanitaire il était généralement relégué dans le bloc découvert.

L'espace extérieur à vivre, non couvert, généralement située dans le prolongement de l'habitation principale, en ouverture de la rue. Cet espace semi privé permettant la hiérarchisation spatiale, de l'espace public vers l'espace privé. La façade présentait une parfaite symétrie par rapport à un axe qui coïncidait avec le milieu de la porte de l'entrée principale de la maison, comprenant de part et d'autre des fenêtres allongées avec persiennes matérialisant une forme d'adaptation climatique du type résidentiel français .

Figure n° 09 : exemple d'un habitat collectif



III- 1- 4 Des densités élevées au centre:

Considéré dans l'ensemble de la ville, le centre colonial se présente en premier lieu comme un tissu assez dense caractérisé par un faible coefficient d'occupation au sol (C.OS) et un coefficient d'emprise au sol (CES) élevé comparé aux autres tissus urbains de la ville. Il concentre une population nombreuse ce qui engendre des densités qui comptent parmi celles les plus élevées de la ville.

III -2 Le centre colonial, un lieu de concentration des fonctions tertiaires par excellence:

En plus de la fonction résidentielle et du commerce, le centre tend à être le lieu de concentration de plusieurs activités tertiaires. Celles-ci englobent tout ce qui est travail de bureaux, activités administratives, de service et les activités libérales. L'abondance des activités tertiaires au centre se traduit par la présence de divers équipements qui assurent ces activités et témoignent par ailleurs de leur importance au niveau du centre.

Et même si un certain nombre de ces équipements ne sont pas situés exactement au centre (aire délimitée précédemment) ils sont plutôt dans sa proximité immédiate. Leur implantation par satellisation à ce dernier renforce davantage sa centralité et focalise sur lui des flux de population importants à la recherche de toutes les prestations de services qu'il offre.

Les équipements sis à l'environnement immédiat du centre sont particulièrement ceux créés après l'indépendance et plus précisément après la promotion de la ville en chef-lieu de wilaya en 1984, qui a imposé la création d'équipements supplémentaires. Et leur implantation aux abords immédiats du centre revient en premier lieu à la non disponibilité des assiettes foncières à l'intérieur de son périmètre, puis à la volonté des autorités locales de renforcer davantage son rôle de centre-ville, en faisant de lui un pôle de concentration des activités administratives et tertiaires. Pour une meilleure appréciation des activités tertiaires disponibles au niveau du centre, nous avons procédé à leur classement selon le type de fonctions qu'elles assurent.

III - 2-1 Le commerce, une fonction indissociable du centre:

Par sa densité et sa dynamique au centre-ville colonial de Souk-Ahras, le commerce constitue une fonction indissociable du centre qui lui apporte une animation permanente. S'agissant principalement de commerce de détail qui s'organise aux rez-de-chaussées des habitations le long de la quasi-totalité des rues du centre, il forme d'importants axes de commerce surtout au niveau des rues. Cela s'observe par les alignements importants de

Chapitre III : Analyse de l'habitat colonial à SOUK-AHRAS

commerces, la succession de vitrines et des étalements ainsi que par la densité des flux de fréquentations quotidiens.

Certains types de commerces exercés au centre font sa particularité par rapport aux autres quartiers de la ville. Ce sont principalement les commerces d'un certain niveau ou ceux qui sont moins fréquents au niveau des autres quartiers tels que: les bijouteries, le commerce des tu sus, les habits traditionnels, l'électroménager, les merceries et les articles de beauté

Avec une fonction commerciale très dense et proliférante, il est assez aisé de qualifier le centre-ville colonial au premier constat du premier pôle de commerce dans la ville, ce qui génère sa forte attraction sur l'ensemble des quartiers de la ville. A ce titre, le centre-ville colonial constitue toujours le lieu favori du développement de commerce et de l'investissement commercial, l'augmentation du nombre des locaux de commerces et de leurs coûts de vente, d'achat ou de location sont les meilleurs témoins



Figure n°10 : Densité et alignement des commerces au centre-ville colonial

III- 2- 2 Le centre-ville colonial, foyer de la vie administrative:

A l'époque coloniale, le centre concentrait l'essentiel voire, la totalité des activités administratives nécessaires aux besoins de la population de cette époque. Et il a conservé jusqu'à aujourd'hui ce rôle qu'il continue à remplir malgré l'augmentation et la diversification des besoins de la ville et de sa population. Cependant, l'augmentation de ces besoins a dû être accompagnée de la création de plusieurs autres équipements assurant surtout des fonctions administratives supplémentaires. La majorité de ces équipements sont implantés à proximité immédiate du centre par satellisation à ce dernier où, le plus éloigné d'entre eux est distant

III - 2-3 Les activités de service et de distribution:

Ce type d'activité représenté essentiellement par les bureaux, englobe tout ce qui est services y compris les banques et les assurances qui ont marqué leur présence au centre-ville de Souk-Ahras durant les dernières années. Sur six banques existantes au niveau de la ville, cinq d'entre elles sont situées au centre-ville colonial, dont trois au sein de ce dernier et deux dans sa proximité immédiate.

Le centre-ville colonial regroupe aussi d'autres activités de service et de distribution A ce titre même les restaurants et les hôtels font également partie des activités de services. Le centre comprend trois hôtels et plusieurs restaurants, cependant, leur qualité de service n'ont pas encore atteint le niveau qui devrait être offert dans un centre-ville. Aucun des trois hôtels du centre n'est classé parce qu'ils sont vétustes et présentent un état de dégradation visible. Il s'agit des plus anciens hôtels de la ville datant de l'époque coloniale et qui n'ont pas subi depuis, un important entretien de leur cadre bâti ou une amélioration de leur qualité de service.

III -2-4 Présence notable des activités libérales

Les activités libérales, dont le nombre était auparavant très limité, ont pris au cours des dernières années, une place considérable au centre-ville. Cela se traduit par leur nombre qui est de plus en plus proliférant. Bureaux de médecins, avocats, huissiers de justice, notaires, architectes, bureaux d'informatique...etc, les panneaux et les enseignes portant de telles indications se remarquent de plus en plus dans chaque rue du centre.

Occupant généralement des locaux destinés auparavant à l'habitation, l'apparition et le développement rapide de ces activités reviennent d'une part à l'expansion du secteur libéral et d'autres parts à une adaptation aux besoins de la population et aux exigences de la vie actuelle. Selon les statistiques recueillies, il s'avère que le centre est le lieu favori de la concentration

des activités libérales, il comprend à lui seul plus de 50 % de la totalité des bureaux et des activités libérales de la ville.

III- 3 Le centre colonial premier pôle de la vie culturelle et sociale de la ville:

La vie culturelle et sociale a nettement sa place dans un centre-ville plus que dans tout autre quartier de la ville. Elle forme même l'une de ses fonctions principales. Les activités du type culturel attribuent au centre une certaine dimension culturelle et intellectuelle et elles constituent même des indicateurs du niveau de la vie urbaine.

En dépit de sa création antérieure et de sa surface restreinte comparées aux autres entités de la ville, le centre-ville colonial de Souk-Ahras regroupe la majorité des quelques équipements culturels de la ville tels que le théâtre (l'unique de la ville), trois salles de cinéma, une salle des fêtes, une bibliothèque municipale et un musée (l'ancien hôtel de ville réhabilité en musée en raison de la valeur historique et architecturale du bâtiment).

Ces équipements tous hérités de l'époque coloniale font du centre le premier pôle culture sans concurrent, et certains d'entre eux font même partie aujourd'hui du patrimoine de la ville. De par leur rôle culturel, ces équipements constituent des lieux de vie sociale, où des liens sociaux peuvent être tissés et renforcés entre les différents groupes de populations qui les fréquentent.



Figure n°11 : quelques équipements reflétant la ville culturelle au centre

III - 4 Des lieux de détente et de loisirs limités au centre:

Certaines des fonctions culturelles constituent également des fonctions de loisirs, comme les cinémas, les théâtres, les salles des fêtes ... etc. Mais, mis à part ces quelques équipements qui viennent d'être cités, le centre-ville colonial de Souk-Ahras dispose de très peu de lieux destinés proprement à la détente et aux loisirs. Les principaux d'entre eux qui méritent d'être cités, sont: les places, les jardins et les nombreux cafés qui forment à priori de véritables lieux de détente pour la population masculine.

III- 4 a) Les places du centre:

Deux places au centre dont la création remonte à l'époque coloniale, constituent à priori, des lieux de détente pour la population de la ville et cela à juger par leur forte fréquentation. L'une d'elles est située au cœur même du centre-ville étant la plus connue de la ville, il s'agit de la place Thagaste appelée aujourd'hui, place de l'indépendance. Elle est devenue un véritable symbole de la ville, c'est à partir de cette dernière que le plan de la ville a été tracé. Ayant toujours constitué un lieu de détente pour la population coloniale et aujourd'hui pour la population locale, cette place se trouve souvent encombrée de foules trouvant un lieu favori pour le repos et la détente. Son aménagement agréable contribue à son attraction, cette dernière dispose de trois kiosques, de jets d'eaux et d'un kiosque à musique. Les bancs et les arbres agrémentent aussi son paysage, et les deux légendaires statuettes de lions qui se dressent symétriquement, de part et d'autre de la place, rappellent toujours aux habitants et aux visiteurs de la ville, l'origine du nom de « Souk-Ahras ».

Moins importante et moins spacieuse que la première, la deuxième place est celle située devant la mosquée (l'ancienne église). Cette dernière présente aussi un aménagement assez agréable et elle constitue un lieu de détente favori particulièrement pour les vieux et la population qui fréquente la mosquée quotidiennement.



Figure n°12 : les places font partie des principaux lieux de détente au centre-ville

III - 4- b) Le jardin public, un lieu de détente favori de la population âgée:

Les espaces verts tels que les jardins et les parcs peuvent constituer des lieux de détente agréables pour ta population et améliorer ta qualité paysagère des centre-ville, ce qui n'est pas le cas du centre-ville de Souk-Ahras qui dispose très peu de ce genre d'espaces. Hormis l'unique jardin public, les espaces verts y sont très limités. Ce jardin dont la création revient aussi i l'époque coloniale, était très fréquenté par les habitants à cette époque, particulièrement par es mères de familles qui y trouvaient un agréable lieu de détente pour leurs enfants. Aujourd'hui et malgré l'aménagement défectueux qu'il présente, il forme un lieu de regroupement et de repos apprécié par la population âgée qui souffre du manque d'espaces qui lui sont spécialement réservés.

III- 4- e) Les innombrables cafés du centre:

A côté de ces quelques lieux de détente et de loisirs disponibles au centre-ville de Souk-Ahras, un autre type, différent des deux premiers, existe aussi au centre et semble être très apprécié par la population. Il s'agit des nombreux cafés qui sont quotidiennement très fréquentés au point d'étaler leurs tables et leurs chaises sur les trottoirs qui sont déjà insuffisants à la circulation piétonne.

Le centre compte à lui seul 37 cafés qui sont souvent situés seulement à quelques mètres les uns des autres, à savoir que ce nombre représente près d'un tiers du nombre total des cafés de ta ville. Ce taux paraît énorme surtout si on compare l'infime superficie du centre-ville avec celle de la ville. La propagation de ce type de commerce relatif à l'activité de détente montre

que le centre, en plus de toutes les activités qu'il assure, constitue un lieu préféré pour la détente et la sociabilité plus que tout autre quartier de la ville.

III- 5 La vie culturelle est aussi présente au centre:

L'existence des mosquées parmi les divers équipements que rassemble le centre-ville colonial montre la présence de l'activité culturelle qui se fait place parmi toutes les autres activités existantes

Avec trois mosquées dont l'une correspondant à l'ancienne église, une école coranique et un centre islamique, le centre-ville colonial forme le quartier de la ville qui regroupe le plus d'équipements culturels comparé aux autres quartiers de la ville à une moyenne d'une seule mosquée par quartier.



Figure n°13: Les mosquées reflètent la présence de l'activité culturel au centre

III - 6 Scolarisation et enseignement au centre:

Le centre-ville colonial qui regroupe un large éventail d'activités n'épargne pas l'activité scolaire et l'enseignement, même si ces dernières n'ont que partiellement leur place au centre, car ce dernier ne dispose que du nombre d'équipements scolaires nécessaires aux besoins de sa population résidente. Il compte deux écoles primaires, une école d'enseignement moyen une crèche et une école maternelle.

Tous ces établissements scolaires ont été créés à la période coloniale et depuis, aucun autre équipement supplémentaire de cet catégorie n'a été créé au centre, la priorité ayant été donnée

à d'autres activités qui sont mieux représentées dans un centre-ville, telles que les activités administratives, d'autant plus que les équipements scolaires sont trop consommateurs d'espace alors que le foncier au centre-ville enregistre les valeurs les plus élevées.

IV -une modification observe au centre-ville colonial:

Le centre-ville colonial de Souk-Ahras semble avoir subi une sensible mutation au cours de la dernière décennie (1990-2014). Une mutation qui s'est traduite par de multiples transformations dont certaines sont aisément repérable a première vue alors que d'autres le sont moins et ne peuvent être détectées qu'après une pratique de l'espace ou une connaissance préalable de ce dernier, vu que la mutation a tendance à s'opérer sur deux plans différents : Il s'agit d'une part des transformations physiques qui portent sur le cadre bâti et qui sont observables sur le paysage urbain du centre, et d'autre part, des transformations des activités qui se traduisent par des changements dans l'affectation d'usage de plusieurs locaux au centre pour de nouvelles activités. Ces deux types de modification distincts, affectent l'espace urbain du centre-ville colonial, tant sur le plan formel que fonctionnel.

V-les modifications physiques marquent le paysage urbain:

Il est sous-entendu par les mutations physiques toutes les transformations qui ont porté que le cadre bâti. Un phénomène très observable sur le paysage urbain du centre. Ces transformations expriment une amélioration du cadre bâti frappée par le vieillissement et sa réadaptation aux besoins de la population qui l'occupe. Les rénovations, les surélévations, les rajouts divers, les densifications, les micros transformations et même les travaux légers d'entretien sont autant d'indication sur ce phénomène.

En ce sens, il est intéressant de savoir que près d'une sixième du cadre bâti du centre-ville de Souk-Ahras a été transformé au cours des quinze dernières années, et 84 transformations d'usage ont été transformé d'usage ont été enregistrées durant la même période. Ces taux importants révèlent par ailleurs, le rythme de la modification du centre colonial. Les transformations touchent particulièrement l'habitation qui représente environ 45% du cadre bâti du centre et prennent des formes variées remodelant, la composition volumétrique de centre

V-1 les diverses formes de la transformation physique :

Les transformations physique n'ont pas toute pris les mêmes formes ni les même type d'opérations, car faites a des initiatives individuelles, leurs formes sont surtout une réponse aux besoins et aux désirs de chaque propriétaire. Cependant, du point de vue règlementaire, toute intervention sur le cadre bâti ne peut se faire sans autorisation surtout si elle apporte des modifications à l'enveloppe extérieurs de la construction car elle affecte le paysage de

l'ensemble dans lequel elle s'insère. L'autorisation en question est accordée par le service des permis de construire de l'APC, qui délivre à la demande de l'intéressé un certificat autorisant la réalisation de l'opération, si toute fois elle est jugée conforme aux règles de l'urbanisme et de la construction.

V-1-a Des habitations rénovées :

Sous l'effet de la dégradation avancée, certaines habitations au centre tombent pratiquement en ruines, ce phénomène, fait agir certains de leur propriétaire qui ont opté pour des rénovations. L'habitation est alors totalement démolie, puis reconstruite à nouveau, en lui redonnant les conditions de confort nécessaire. Après sa rénovation, la construction retrouve un bien meilleur état physique, cependant elle est généralement refaite dans un style différent du précédent et avec un plus grand nombre d'étage.

L'espace intérieur est également souvent réorganisé d'une manière qui répond au mieux aux besoins de usagers, il s'agit parfois de la dotation du logement en équipement sanitaires dont il était dépourvu avant, ou de la suppression de la cour intérieure (patio) particulièrement pour quelques maisons traditionnelles au centre colonial.

Les habitations traditionnelles sont principalement qui ont été touché par la rénovation. Ceci est dû en premier lieu à leur état physique qui marque plus de dégradation que celui des habitations coloniales et puis en second lieu, parce que les conditions de confort recherchées. La cour intérieure n'est souvent désirée par les habitants surtout si elle occupe une importante et si elle constitue un espace commun. L'absence des équipements sanitaires (salles de bain, cuisine) sont aussi pour causes dans beaucoup de cas rénovation des habitations traditionnelles.

En ce qui concerne les raisons qui ont mener à l'alternative de la rénovation, le recours à la transformation radicale est due au délabrement total des constructions qui entraîne la détérioration des conditions de confort dans les logements et dans d'autre cas la rénovation répond surtout à des besoins d'extension.

**La nouvelle forme qu'a pris une ancienne
rénovation avec montée en hauteur remarquable**

Maison traditionnelle après la rénovation



Figure n°14 : exemple de rénovation au centre-ville-colonial de Souk-Ahras

V-1-b les surélévations marquent une tendance de poussée en hauteur :

Le logement souvent assez exigu et ne correspondant pas à la taille de la famille, impose la surélévation qui devient la seule possibilité d'extension, l'emprise au sol étant maximale dans un quartier tel que le centre-ville. Cette extension correspond souvent elle-même à une extension de la famille qui s'agrandit généralement par le mariage des fils, alors c'est la construction en hauteur qui permet la création de logements supplémentaires et de résoudre le problème d'exiguïté du logement pour la famille qui comprend désormais plus d'un ménage. Cela donne lieu à une superposition verticale des logements avec généralement le commerce qui occupe toujours les rez-de-chaussée ; ce qui tend à transformer le logement individuel en logements semi collectifs ou collectifs selon la taille des surélévations et le nombre de logements supplémentaires créés. Aussi l'objectif c'est de créer des étages supplémentaires qui seront exploités en des logements ou en des bureaux destinés à la location.

La composition urbaine, les surélévations qui ont eu lieu au centre ne passent pas inaperçues sur le paysage urbain du centre : elles agressent l'harmonie des hauteurs et des gabarits, elles génèrent aussi une densification supplémentaire de l'espace bâti par l'entassement hétérogène des constructions, elles tendent à rendre sombre et écrasé le profil des rues.



Figure n°15 : Surélévations au centre-ville colonial de Souk-Ahras

V-1-b De légères opérations d'entretien :

D'autres opérations plus légères s'effectuent également au centre par certains propriétaires dont l'objectif est de remettre en état leurs propriétés. Cependant, aussi légères soient-elles, ces opérations ne manquent pas d'apporter des modifications à l'aspect extérieur des constructions du centre-ville colonial, car il suffit parfois de changer un enduit ou une peinture pour enlaidir une façade ou l'améliorer. Ces légères opérations consistent généralement en des travaux de ravalement des façades (refaire les enduits et peintures), ou bien en des travaux de réfection particulièrement pour les toitures.

D'autres transformations légères deviennent de plus en plus courantes au centre-ville colonial, elles touchent spécialement aux locaux de commerce et se remarquent sur le rez-de-chaussée des immeubles. Agrandissement ou création de vitrines, revêtement des murs de façades en matériaux plus esthétiques. Tous ces transformations ont pour but l'embellissement des façades commerciales pour un attrait supplémentaire de clients. D'autres optent également pour la division des locaux de commerce existants.

Cependant, ce phénomène ne manque pas d'affecter le paysage urbain du centre en lui apportant toujours du renouveau à son image.

VI-Les tendance de la transformation des activités au centre :

VI-1 une transformation des activités marquée par la diversification et la spécialisation :

D'une dominance auparavant résidentielle avec les commerces de première nécessité et quelques activités administratives, le centre a depuis, multiplié et diversifié ses fonctions. L'introduction des activités administratives, des services supplémentaires de l'activité commerciale. Et même si cela ne s'est pas fait par de nouvelles constructions mais plutôt par la réaffectation de certains immeubles qui étaient précédemment à usage d'habitation à ces nouvelles activités. Cette diversité des activités a apporté au centre plus d'animation et de dynamisme, comme elle a renforcé son rôle et lui a redonné l'emprunt d'un espace particulier et distinct au sein de la ville.

VI-1-2 une transformation d'usage en faveur d'une prolifération du tertiaire :

Assez limité auparavant, les activités tertiaires sont aujourd'hui, de plus en plus nombreuses et leur prolifération augmente avec le temps. Elles occupent davantage de terrains et de locaux au centre. Ces activités sont représentées essentiellement par le commerce, les activités administratives et de service, telles que les banques et les bureaux.

a-Naissance et prolifération notable des bureaux d'activités libérales au centre

b-les motivations de la concentration des bureaux au centre.

VII: Les motivations des transformations au centre –ville colonial :

Les transformations dont le cadre bâti et les activités du centre-ville colonial ont fait l'objet soulèvent des interrogations sur les raisons qui ont motivé leur mise en œuvre et surtout ce qu'elles ont pu apporter à ceux qui ont eu recours aux transformations.

1- Des mutations pour une remise en état de la construction

2- Des mutations pour une réadaptation aux besoins :

a- Une extension du logement pour une extension de la famille

b- La transformation est parfois synonyme d'investissement

CONCLUSION:

Relativement à sa surface restreinte qui ne représente que 0.16 % de celle de la ville, le centre-ville colonial concentre l'essentiel des organes vitaux de la ville et 5.4 % de sa population résidente. Correspondant au noyau ancestral de la ville et à son périmètre le plus animé, il se caractérise par la multiplicité de ses activités et la variété des services qu'il offre. Il assure à la fois la fonction résidentielle, le commerce et plusieurs autres activités du tertiaire telles que les activités administratives, culturelles, de services . . . etc. La variété et la multiplicité de ses activités font de lui un pôle dominateur par rapport aux autres quartiers de la ville par sa forte attractivité. Le centre-ville colonial peut être doublement qualifié de cœur et de cerveau de la ville vu le statut important qu'il occupe et ce, malgré son état physique défectueux. Il présente un état physique et une image qui ne correspondent guère au rôle important qu'il joue au sein de la ville. La dégradation et le vieillissement dominent son paysage urbain. Parallèlement à cela, un autre phénomène fait son apparition, il s'agit des mutations dont il fait l'objet, soit sur le plan physique (transformations du cadre bâti) ou sur le plan de ses fonctions et activités (prolifération du tertiaire) faisant ainsi du centre un espace en pleine mutation.

Le centre-ville colonial a été sujet à une mutation sur les deux plans formel et fonctionnel. Son cadre bâti et les activités qu'il assure ont connus tous les deux des mutations, faites dans leur majorité à l'initiative des propriétaires eux-mêmes. D'où un schéma de réparation aléatoire qui donne lieu à des transformations ponctuelles sans qu'elles ne soient d'une grande envergure à englober l'ensemble du centre-ville.

CONCLUSION GENERALE :

Il n'est guère possible au terme de cette recherche d'aboutir à une conclusion unique. La présente étude a pris départ de certaines observations non participatives portant sur deux cas antinomiques. Le premier étant la multitude de transformations opérées au centre-ville colonial et le second, étant celui de la détérioration inquiétante de beaucoup d'autres constructions au sein de ces derniers, sans l'apport d'une quelconque amélioration. Si la première série d'observations montre que ces centres villes sont en mutation, la seconde série montre cependant, que leur mutation est soumise à de certaines conditions, car la présence des stagnations la, ou l'amélioration de l'état est nécessaire laisse supposer l'existence de certains facteurs qui conditionnent la mise en œuvre de la mutation. Etayée et appuyée par une étude de cas qui a porté sur la mutation du centre-ville colonial de Souk-Ahras, cette recherche a pu déterminer les principaux facteurs qui régissent et conditionnent la mutation de ce dernier et elle même pu dégager le degré de prépondérance de chacun de ces facteurs par rapport aux autres. Pour ce qui est du cas étudié le centre-ville colonial de souk ahras, cet espace urbain dont la genèse revient à l'époque coloniale, est aujourd'hui, un rappel de l'histoire de la ville et un témoignage de son passé. Et le fait qu'il occupe un rôle important au sein de la ville en l'occurrence celui de centre, constitue un fait assez positif, car cela implique qu'il n'a pas sombré dans l'oubli ni a perdu de son importance suite à l'expression urbaine de la ville, mais bien au contraire il forme toujours le cœur de la ville est sa fraction la plus vivante. Cependant, sa mutation excessive et surtout non contrôlé risque de le mener vers son déclin ; car abandonné à son évolution spontanée, les résultats de ce phénomène observés jusque-là, sont souvent insatisfaisants, tel qu'il été démontré le long du travail analytique. Les transformations du cadre bâti se sont opérées avec trop de diversité au point faire perdre à cet espace son identité à travers la disparition progressive de son cachet colonial qui, faisait jusque-là, sa distinction par rapport aux autres quartiers de la ville. Et même si son image héritée de l'époque coloniale était modeste ; elle portait quand même si son image comme en témoignent 1. Certains bâtiments du centre et particulièrement, quelques édifices publics possèdent outre que leur qualité architecturale, une valeur historique qui fait une partie intégrante du patrimoine de la ville, même si aucun de ces derniers ; ni le centre colonial en lui-même ont été reconnus officiellement comme patrimoine, car l'héritage colonial reflète une partie importante de l'histoire de notre pays et il peut être désormais reconnu comme un patrimoine historique et culturel qui mérite d'être préservé et protégé

Résumé :

Ville natale de saint Augustin, Souk Ahras a joué un rôle important dans l'histoire politique et culturelle de l'Algérie en raison de sa position stratégique. Carrefour des civilisations numide, puis romaine et enfin berbère, elle fut le lieu de fortifications militaires et de centres urbains.

Pendant la colonisation française, elle est devenue une importante ville commerciale assurant les échanges entre le Sud, le Nord-est algérien et la Tunisie. Pendant la révolution, elle a abrité dans les djebels des Ouled Bechiah une base autonome des différentes wilayas de l'Armée de libération nationale, appelée « base de l'Est ».

L'habitat colonial est un espace conforme à l'intérieur de la maison occidentale, Ce type d'habitat a été projeté et construit à l'époque coloniale, il répond dans sa structuration à une logique d'organisation des espaces ; celle de répartir des fonctions précises dans des espaces nettement différenciés. Chaque espace est spécialisé pour accueillir une fonction. Ce type de conception est pratiqué largement en Europe d'une façon générale et en particulier depuis le XIX siècle.

Les transformations et les réaménagements opérés, au niveau de l'habitat colonial par la Population Algérienne, se présentent sous diverses formes et à différents degrés d'intervention et qu'on pourrait résumer en trois types de transformations :

Les transformations symboliques, Les transformations d'usage, Les transformations physiques

Le centre-ville colonial a connu une mutation considérable devenue plus apparente au cours de cette dernière décennie on des diverses raisons qui sont les sources génératrices de ce phénomène :

La transformation est le résultat d'un processus d'évolution urbaine ; transformation pour une adaptation aux besoins actuels, transformation vise l'amélioration de l'état physique.

Mots clés : Habitat colonial, analyse, centre-ville, Souk Ahras

Summary :

The colonial habitat is an area consistent with the interior of the western home, this type of habitat has been designed and built in colonial times, it responds in its structure to a logical organization of spaces; to leave the precise functions in clearly differentiated spaces. Each space is dedicated to host a function. This type of design is practiced widely in Europe in general and particularly since the nineteenth century.

Hometown of St. Augustine Souk-Ahras played an important role in the political and cultural history of Algeria because of its strategic position. Crossroads of Numidian civilization, then Roman and finally Berber, it was the site of military fortifications and urban centers.

During the French colonization, it became an important commercial city ensuring trade between South, North-east Algeria and Tunisia. During the Revolution, it housed in djbelOuledBechiah an autonomous basis of the different provinces of the National Liberation Army, known as the "base of the East".

Transformations and readjustments made at the level of the colonial habitat by the Algerian population, come in various forms and at different levels of intervention and which can be summarized into three types of transformations:

Symbolic transformations ,The use transformations, The physical changes

The colonial city has experienced considerable change become more apparent over the last decade is a variety of reasons that are generating sources of this phenomenon:

Transformation is the result of an urban development process; transformation to adapt to current needs, transformation aims to improve the physical condition.

Listes Des Cartes :

- Carte n°1 : situation de la wilaya de Souk-Ahras dans l'est Algérien ___ page 23
- Carte n°02 : Situation de la commune de Souk-Ahras dans le territoire de la wilaya ___page25
- Carte n°03 : Souk-Ahras en 1870 (plan initial de la ville coloniale) ___ page31
- Carte n°04 : Souk-Ahras en 1948 (avec les premières extensions au-delà au centre colonial)___ page33
- Carte n°05 : Souk-Ahras les extensions des quartiers de 1986 à aujourd'hui___ page36
- Carte n°06 : Souk-Ahras étapes de l'urbanisation de la ville___ page37
- Carte n°07 : Le centre-ville colonial ; situation du quartier dans la ville___ page41
- Carte n°08 : centre-ville-colonial de Souk-Ahras (délimitation de l'air d'étude)___ page42
- Carte n°09 : Le centre-ville colonial, état physique du cadre bâti ___ page45

Liste des figures :

- Figure n°1 : Le tracé général d'une ville ; Plans de la ville de Sidi-Bel-Abbès___ page5
- Figure n°2: Le tracé général d'une ville ; Plans de la ville de Chlef___ page10
- Figure n°3: Le tracé général d'une ville ; Plans de la ville de Sétif.
- Figure n°04: Evolution de la population durant la période colonial (de 1868-1941)
- Figure n° 05 : Un cadre bâti frappé par la dégradation, une image plus en plus courante au centre-ville de Souk-Ahras ___ page43
- Figure n°06 : variance de l'état physique du cadre bâti au centre-ville et l'image négative résultante _ page 47
- Figure n°07 : La circulation au centre, un jour hebdomadaire ___ page48
- Figure n°08 : exemple d'un habitat individuel colonial ___ page51
- Figure n° 09 : exemple d'un habitat collectif colonial ___ page51
- Figure n°10 : Densité et alignement des commerces au centre-ville colonial ___ page53
- Figure n°11 : quelques équipement reflétant la ville culturelle au centre ___ page55
- Figure n°12 : les places font partie des principaux lieux de détente au centre-ville___ page57
- Figure n°13: Les mosquées reflètent la présence de l'activité culturelle au centre ___ page58
- Figure n°14 : exemple de rénovation au centre-ville-colonial de Souk-Ahras___ page61
- Figure n°15 : Surélévations au centre-ville colonial de Souk-Ahras___ page62

Liste des photos :

- Photo n° 1 : Photo aérienne de Chlef___ page11
- Photo n° 2 : Photo aérienne de la ville de Sétif.___ page 14

Bibliographie :

Livre :

-DEYRON Léon Souk-Ahras, édition Bellenad, 1985

-LEVY – Centre-ville en mutation – Paris : CNRS ? 1987

-MALVERTI Xavier- La transformation des villes précoloniales en Algérie , Ed . Aleth picard, 1990

-BENMATTIN. A., « *L'habitat du Tiers-Monde : cas de l'Algérie* »Edition S.N.E.D., Alger, 1982

Site internet :

Le patrimoine architectural colonial dans la région du Hodna, un héritage en voie de disparition. Cas de la ville de M'sila en Algérie (<http://anneemaghreb.revues.org/2113>)

- Souk-Ahras période coloniale (http://fr.wikipedia.org/wiki/Souk_Ahras)
- Google traduction
- Google earth
- WARION .E, Souk-AHRAS, Ancienne Thagaste, ville natale de Saint Augustain